

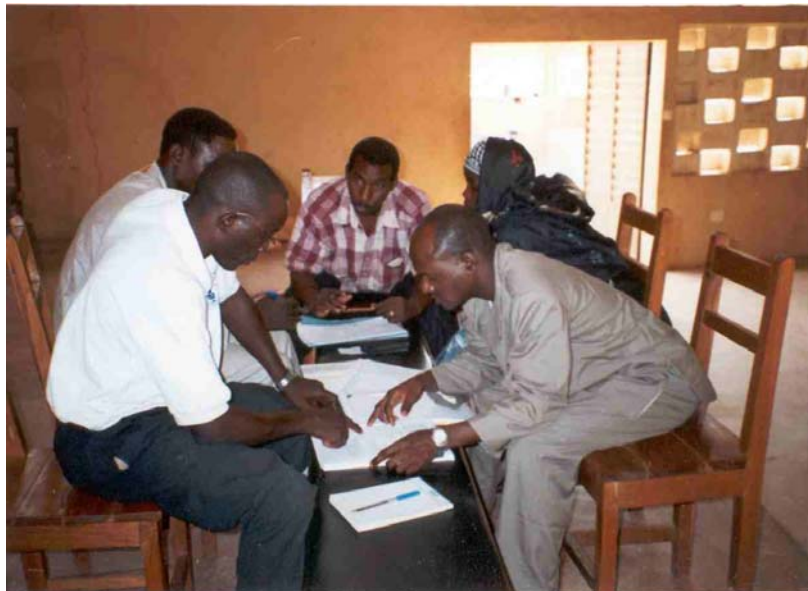
**REPUBLIQUE DU BENIN**

**MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE ET DE LA  
DECENTRALISATION**

**DEPARTEMENT DE L'ALIBORI**

**COMMUNE DE KARIMAMA**

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL**



**Réalisation**  
**Comité de pilotage**  
**PDC Karimama**

**Facilitation**  
**SNV- Conseils**  
**Bureau Kandi**

**Septembre 2004**

## Table des matières

Sigles et abréviations .....	1
Carte du Bénin.....	4
Avant Propos .....	5
Carte administrative de la Commune de Karimama.....	6
<b>0. Introduction .....</b>	<b>7</b>
Phase 1 : la phase pré-contractuelle .....	9
Phase 2 : Mise en place du Comité de Pilotage.....	9
Phase 3 : Formation du comité de pilotage, élaboration des outils de gestion du processus et des outils opérationnels .....	9
Phase 4 : Phase Opérationnelle d'élaboration du PDC .....	9
L'étape 1 : Le diagnostic communal participatif : .....	10
L'étape 2 : La vision et les objectifs de développement :.....	10
La participation dans la phase opérationnelle : .....	10
Les éléments de résultats : .....	10
<b>I. LES GRANDES LIGNES DU BILAN DIAGNOSTIC .....</b>	<b>12</b>
<b>A- Caractéristiques générales de la localité .....</b>	<b>12</b>
1.-Le milieu physique.....	12
2.-Le milieu humain .....	13
3 Impact des actions de l'homme sur l'environnement.....	17
<b>B- Economie locale .....</b>	<b>19</b>
<b>C- Financement local de Karimama.....</b>	<b>45</b>
<b>D- Synthèse des atouts, contraintes, opportunités, menaces de la commune. ....</b>	<b>54</b>
<b>II- PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>60</b>
<b>A : Rappel des orientations nationales de développement : .....</b>	<b>60</b>
1. Vision du Bénin à l'horizon 2025 .....	60
2. Orientations Stratégiques du Bénin.....	60
<b>B. Vision, Orientations stratégiques, objectifs de développement de la commune .....</b>	<b>60</b>
<b>III STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE .....</b>	<b>83</b>
<b>A. Cadre institutionnel et juridique.....</b>	<b>83</b>
<b>C- Suivi et Evaluation .....</b>	<b>85</b>
<b>D. Analyse des risques éventuels.....</b>	<b>88</b>

## Sigles et abréviations

ABPF	:	Association Béninoise pour la Promotion de la Famille
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
APE	:	Association des Parents d'Elèves
BEB	:	Bien Etre Bénin (ONG)
BTP	:	Bâtiment Travaux Publics
CARDER	:	Centre d' Action Régional pour le Développement Rural
CC	:	Conseil Communal
CMO	:	Comité de Maîtrise d'Ouvrage
COGES	:	Comité de Gestion
CENAGREF	:	Centre National de Gestion de Réserves et Faunes
CLCAM	:	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle
CP	:	Comité de Pilotage de l'élaboration du PDC
INSAE	:	Institut National de la statistique et de l'Analyse Economique
GV	:	Groupement Villageois
GF	:	Groupement de Femmes
INRAB	:	Institut National de Recherches Agronomique du Bénin
MAEP	:	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
MOS	:	Matrice d'Orientation Stratégique
GPER	:	Groupements Professionnels des Eleveurs de Ruminants
ONG	:	Organisation Non gouvernementale
PGRN	:	Projet de Gestion des Ressources Naturelles
PPR	:	Peste des Petits Ruminants
PDC	:	Plan de Développement Communal
PDRT	:	Projet de développement des Racines et Tubercules
RGPH	:	Recensement Général des Populations et de l'Habitat
SBEE	:	Société Béninoise d'Energie Electrique
SNV	:	Organisation Néerlandaise de Développement

SONACOP : Société National de Commercialisation des produits Pétroliers  
UNAPECAB : Association Nationale des Mareyeurs et Mareyeuses du Bénin  
UCP : Union Communal des Producteurs  
UVS : Unité Villageoise de Santé

## **Carte du Bénin**

## Avant Propos

Je suis particulièrement ravi d'écrire les lignes qui suivent en avant propos à la version finale du Plan de Développement Communal.

Conformément à notre espérance, le contrat de coopération entre la SNV et la Commune a permis de nous doter d'un outil essentiel de Développement Local.

Le Plan de Développement Communal (PDC) qui vient d'être élaboré apportera sans doute une contribution substantielle au développement économique de la Commune de Karimama dans tous les domaines. Une grande volonté est attendue des différents acteurs dans leur soutien aux efforts du Maire et du Conseil Communal pour la mise en œuvre du PDC en vue de réduire, au cours des prochaines années, la pauvreté par l'utilisation durable des ressources endogènes et exogènes.

Nous nous félicitons du fait que d'ores et déjà, le Pla de développement Communal, fruit de l'effort de tous ( le Conseil communal et de l'Administration Locale, les élèves déscolarisés ou non, les agents en service dans la Commune, les personnes ressources, les populations des différents villages et quartiers de ville) ait pu permettre aux fils de Karimama de se concerter, de connaître d'avantage leur terroir et d'exprimer clairement et de façon méthodique ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent en terme de progrès économique social et culturel. Notre conviction est qu'ils sauront puiser dans les valeurs qui fondent leur identité, les ressources nécessaires pour transcender les divergences parfois inutiles et s'engager résolument dans le chemin du développement qu'ils se sont librement tracé.

Ce Plan de Développement Communal comporte toutes les informations relatives :

- au bilan de la situation propre aux potentialités identifiées dans la Commune ;
- aux objectifs définis par les collectivités locales à la lumière des concertations avec les acteurs locaux ;
- à la description des moyens (humains, financiers et matériels ) envisagés pour concrétiser ces objectifs ;
- au planning de réalisation relatif à l'ensemble des Projets.

Au nom du Conseil Communal, je présente mes remerciements aux membres du Comité de pilotage, à la SNV- Bénin particulièrement la SNV- Conseils Bureau Kandi, aux personnes ressources et à tous les acteurs dont l'action dynamique en faveur de l'élaboration de ce plan a été apprécié aussi bien par les Autorités Communales et la Population que par le Partenaire ( SNV-Bénin).

Je souhaite que la population entière, les agents communaux, les services déconcentrés de l'Etat, la société civile, les partenaires, réservent un accueil chaleureux à ce Plan de Développement Communal dont la lecture permettra de connaître les ambitions de développement de la Commune de Karimama, nous l'espérons, les réactions positives appropriées.

**MAÏDAWA Abdourazizou,**  
Maire de la Commune de Karimama

## **Carte administrative de la Commune de Karimama**

## **0. Introduction**

La loi n°90-32 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin dispose en ses articles 150 et 151 que les collectivités territoriales de la République sont créées par la loi et s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi.

La mise en œuvre de ces dispositions constitutionnelles a conduit le législateur béninois au vote de cinq (05) lois de la décentralisation dont la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

L'article 84 de cette loi stipule : « La Commune élabore et adopte son plan de développement. »

C'est dans le souci de respecter cette prescription de la loi et surtout de se doter d'un instrument permettant de conduire de façon harmonieuse et efficace le développement de la commune de Karimama que le conseil communal à travers le Maire a sollicité l'appui technique de la SNV-Bénin pour la réalisation de son plan de développement communal.

La SNV-Bénin a en effet pour mission de fournir des conseils et de l'expertise en terme de facilitation pour le développement des capacités des partenaires locaux dans le cadre de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté genre spécifique. Son objectif est de contribuer à la mise en œuvre efficace des orientations stratégiques nationales à travers le renforcement du cadre institutionnel existant par une gestion transparente du développement local.

Le Conseil communal de Karimama et la SNV-Bénin ont jugé pertinent de conjuguer leurs efforts. Les négociations entre les deux parties ont abouti à la signature d'un contrat le 26 mai 2003 qui fixe les engagements et responsabilités de chaque partie.

Le processus d'élaboration du PDC qui a démarré en avril 2003 comprend quatre (4) phases conformément au plan d'appui convenu entre les deux parties. Il s'agit de :

- la phase pré-contractuelle
- la phase de mise en place du comité de pilotage
- La phase d'élaboration des outils
- La phase opérationnelle d'élaboration du PDC



# **PREPARATION**

## **Phase 1 : la phase pré-contractuelle**

Cette première phase est celle de négociation entre la commune et la SNV dans les rôles de client et de prestataire. Elle a permis de clarifier les attentes des deux parties en termes d'objectifs et de résultats de la collaboration. Ainsi, plusieurs séances d'analyse, d'approfondissement de la demande du client et aussi d'explication du rôle de la SNV-Bénin dans l'appui au développement ont eu lieu et ont conduit à l'élaboration d'un contrat de prestation soutenu par un plan d'appui et le budget relatif à la contrepartie financière de la commune.

Ces rencontres ont permis au Conseil Communal et à la société civile d'avoir une idée sur l'approche de la SNV et son nouveau rôle comme partenaire au développement.

## **Phase 2 : Mise en place du Comité de Pilotage**

L'esprit participatif a accompagné tout le processus. De façon concrète, la mise en place des espaces d'échanges, de prises de décision et de planification des activités à réaliser ont obéi à la règle. Ainsi, le Comité de Pilotage a été mis en place en tenant compte de la représentativité de toutes les composantes de la société civile et de l'administration. D'un total de 12 membres, ce comité ne compte que deux femmes.

Pour rendre le comité mieux fonctionnel, des personnes ressources se sont jointes au comité de pilotage dans la phase opérationnelle du processus. Les activités du comité de pilotage ont été dirigées par le Maire.

## **Phase 3 : Formation du comité de pilotage, élaboration des outils de gestion du processus et des outils opérationnels**

Le comité de pilotage mis en place devrait être outillé pour conduire le processus. Ainsi, trois séances de formation ont été organisées sur le thème : la notion de planification communale. Cette formation d'une journée a eu pour but d'amener le Comité de Pilotage à s'imprégner des notions de base en matière de planification locale (définition simplifiée, intérêts, enjeux, etc) ;

## **La phase d'élaboration des outils de gestion d'un processus**

Il s'agit surtout de trois outils de gestion du processus (termes de référence sur l'élaboration du PDC, du budget prévisionnel du plan de communication et du règlement intérieur du comité) et des outils opérationnels (outils de collecte des données).

A cette phase déjà, il s'est avéré nécessaire pour le comité de pilotage de s'élargir aux personnes ressources capables de conduire le processus et de donner un appui à l'élaboration des outils. Ainsi le comité de pilotage élargi aux personnes ressources a élaboré les trois outils de gestion cités ci-dessus.



**Séance de travail du comité de pilotage et l'équipe de facilitation élargi aux personnes ressources**

#### **Phase 4 : Phase Opérationnelle d'élaboration du PDC**

L'élaboration du PDC de Karimama a consisté en trois grandes étapes ou parties:

##### **L'étape 1 : Le diagnostic communal participatif :**

Cette étape a marqué la production du rapport « **diagnostic communal** ». Ce rapport fait ressortir :

- Le niveau de l'économie de la commune
- Le niveau d'équipement de la commune
- Les potentialités de développement communal

##### **L'étape 2 : La vision et les objectifs de développement :**

Cette étape a permis la production du rapport « vision et orientations stratégiques ». A partir de cette vision les objectifs de développement ont été dégagés, ce qui a permis d'aborder l'étape 3, Celle de la définition des projets et des actions de développement et leur programmation.

##### **La participation dans la phase opérationnelle :**

- La participation dans la préparation de chaque étape :

En fonction des spécialités des membres du comité de pilotage, de la disponibilité de chacun, par atelier, un comité de préparation a été créé et des rôles et responsabilités de chaque membre définis. Des séances préparatoires des étapes et des ateliers s'organisent avec le comité de pilotage élargi.

Il s'agit surtout :

- du partage de la compréhension de l'objectif et du contenu de l'étape
- de la production des supports d'animation des ateliers
- de la définition des cibles concernées par l'étape
- de la co-animation des ateliers par la SNV et les membres du comité de pilotage.

##### **Les éléments de résultats :**

La disponibilité des données de base sur la Commune,

La connaissance des forces/ faiblesses/ opportunités / menaces par l'ensemble des acteurs locaux

L'élaboration d'une vision de développement en cohérence avec les orientations nationales

L'élaboration participative des programmes et projets

Le consensus au niveau local pour mettre en place un cadre institutionnel de mise en œuvre

L'amorce d'une cohésion sociale pour le développement local.

Cette approche a permis à 60% des membres du comité de pilotage d'acquérir des connaissances sur la méthodologie de formulation d'une problématique, de la vision et des options stratégiques à partir des résultats issus du diagnostic.

Conçu directement par les populations elles-mêmes, ce plan de développement place l'être humain au centre de tous les intérêts en orientant en priorité les actions sur le développement social (santé, éducation-formation, assainissement, culture, sport, etc.) pour impulser l'économie locale.

Le présent document est le résultat de tout ce processus et comporte trois (3) parties :

I : Les grandes lignes du Bilan diagnostic

II : La planification des actions de développement

III : La stratégie de mise en œuvre

# **BILAN DIAGNOSTIC**

## **I LES GRANDES LIGNES DU BILAN DIAGNOSTIC**

Le bilan diagnostic qui expose et analyse les éléments majeurs structurant l'espace communal et mis en valeur à travers les atouts sur lesquels l'on peut s'appuyer pour réduire les contraintes, a été fait grâce à une collecte d'informations suivant un guide d'entretien et un questionnaire.

Notons que cette collecte des informations faite à divers niveaux (revue documentaire, villages, arrondissements, commune) et domaines de développement a été suivie d'un dépouillement des données recueillies.

Les analyses des informations issues de cette opération constituent les grandes lignes du diagnostic.

### **A- Caractéristiques générales de la localité**

#### **1.- Le milieu physique**

##### ***1.1 Situation géographique***

La commune de Karimama est située dans le département de l'Alibori. Elle constitue la pointe septentrionale de notre pays. Elle est limitée au Nord par le fleuve Niger (frontière naturelle), au Sud-ouest par la commune de Banikoara, au sud-est par la Commune de Kandi, à l'Est par la Commune de Malanville et à l'Ouest par le Burkina-Faso. Elle couvre une superficie de 6.102 Km<sup>2</sup> dont 5632 ,8 km<sup>2</sup> occupés par le Parc W.

##### ***1.2- Relief***

Le relief de la commune est dans l'ensemble peu accidenté avec une extension terminale de la chaîne de l'Atacora au Sud - Ouest de la zone.

##### ***1.3.- Climat et hydrographie***

Le climat est de type Sahélo - Soudanien et Soudanien, avec une pluviométrie qui gravite autour de 600 mm par an. Il comprend deux saisons: une saison sèche, de novembre à mi - mai, une saison des pluies de mi- mai à octobre avec un maximum de pluies en août. La saison sèche est caractérisée par l'harmattan avec une température moyenne variant entre 12 et 25°C.

La commune de Karimama est parcourue par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont le fleuve Niger et ses affluents, le Mékrou et l'Alibori.

##### ***1.4.- Sols, végétations et faune***

La végétation est constituée pour l'essentiel de savanes caractérisées des zones soudanienne et soudano - sahélienne. On y trouve aussi des forêts galeries le long des cours d'eau, des forêts claires, des formations édaphiques (sols caillouteux, dépressions) caractérisées d'une part par des espèces telles *Burkea africana* et *Detarium micro - carpum*, et d'autre part par *Mitragyna inermis* et *Terminalia macroptura*. Le complexe du parc " W " qui couvre les 2/3 de la superficie de la commune, regorge une faune riche non moins importante. On y rencontre divers oiseaux et presque tous les mammifères de la savane soudanienne de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit de : l'Eléphant, Buffle, Hippotrague, Bubale, divers cobs, céphalophes, guib harnaché, damalisque, phacochère, hippopotame, pintades sauvages, lion, guépard, hyène tachetée etc...

## **2.-Le milieu humain**

### ***2.1.- Peuplement et groupes ethniques***

L'histoire nous apprend que les gourmantchés sont les premiers occupants de Karimama. Plus tard après l'éclatement de l'empire Songhaï, ce fut l'arrivée de l'ethnie Dendi qui constitue la majorité des populations de la Commune de Karimama. Ceux ci représentent 63,8 % de la population totale contre 18,3 % de peuhl, 9,0 % de gourmantché et 7,1 % pour les autres (Haoussa, Yorouba, Fon, Bariba etc...)

Malgré l'existence de ces différentes minorités, l'homogénéité de la population est forte. Elle s'explique non seulement par l'importance de la proportion des Dendis mais aussi par l'utilisation commune de leur langue qui constitue de principal instrument de communication inter ethnique utilisé dans les échanges commerciaux et dans les forums locaux. Le Dendi est ici le principal moyen par lequel peut circuler l'information indispensable pour réaliser la solidarité et mobiliser les populations autour des programmes communautaires.

### ***2.2.- Mouvements migratoires***

Les deux formes de mouvements migratoires s'observent dans la commune de Karimama de façon saisonnière ou définitive, à la recherche de terres cultivables et de l'argent.

- ***L'immigration*** : Elle concerne les Nigériens Djerma, les Haoussa du Nigéria, les Maliens, les Togolais, les Ghanéens et les Burkinabè, qui viennent à la recherche de terre cultivable, de vivres, pour la pêche et le petit commerce.
- ***L'émigration*** : Les jeunes de la commune quittent pour se rendre au Togo, Nigéria, Ghana et à Cotonou pour chercher de l'argent. L'émigration des peuhls transhumants vers le centre et le sud du Bénin, n'est aussi pas à négliger.

### ***2.3 Religions***

La religion dominante dans la commune est l'islam. Elle est pratiquée par 91,3 % de la population. Le catholicisme et le protestantisme sont pratiqués respectueusement par 1,5 % et 0,1 % de la population. Les religions traditionnelles sont pratiquées par 3,6 % de la population. Les autres religions représentant 3,5 % (source : Atlas monographique des communes de juin 2001)

### ***2.4.- Données démographiques***

En 1992, les estimations du RGPH situaient la population de la commune de Karimama à quelques 29.071 Habitants composée de 14.494 femmes contre 14.577 hommes. La population rurale est de 28.205 Habitants, soit 97,0 % contre 866 habitants soit 3,0 % pour la population urbaine. Les estimations du RGPH de février 2002 font état de 39.747 habitants avec 19.874 femmes contre 19.873 hommes. Le taux d'accroissement intercensitaire 1992 - 2002 est de 3,18 %.

La population de Karimama est donc passée de 29.071 habitants à 39.747 habitants soit une augmentation de 10.676 habitants en 10 ans. Si cette tendance se maintenait d'ici l'année 2012 la population de Karimama serait de 50.423 habitants. La commune de Karimama fait partie d'un contexte socio - démographique marqué par quelques indicateurs selon la projection de l'INSAE (voir tableau ci-dessous)

Notons que les chiffres ici mentionnés, sont obtenus par estimation sur la base des données du RGPH de février 2002 encore provisoires et incomplètes. Le traitement statistique desdits chiffres créera certainement une marge d'erreur.

**Tableau N°1:** Indicateurs démographiques du département de l'Alibori 2003 - 2007

Indicateurs	2003	2004	2005	2006	2007
	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %	Effectif %
Age moyen de procréation	30	29,9	29,9	29,9	29,8
Naissance par an	24.439	25.747	27.116	28.568	29.979
Décès par an	5.607	5.137	5.289	5.450	5.610
Population totale	529.497	550.111	571.934	595.052	619.419
% de 10 à 14 ans	48,5	48,1	48,0	48,1	48,4
% de 15 à 49 ans	44,3	44,7	44,9	44,8	44,4
% de 50 à 64 ans	49,3	49,7	49,8	49,7	49,4
% de 65 ans et plus	2,18	2,17	2,17	2,16	2,14
Rapport de masculinité	100,8	100,11	100,14	100,18	100,23
Age moyen	16	16	16	16	16
Population urbaine	154.067/29,1	164.209/29,8	175.100/30,6	186.786/31,3	199302/32,1
Population rurale	375.430/70,9	385902/70,1	396.834/69,3	408.266/68,6	420.117/67,8

Source : Projection INSAE,

Selon les indications de l'INSAE, le rapport population urbaine/population rurale risque de s'inverser dès 2028 avec environ 50,45 % d'urbains pour 49,55 % de ruraux pour l'Alibori.

**Tableau N°2 :** Evolution des effectifs par Arrondissements dans la Commune de Karimama

Arrondissements	Population 1992	Population Estimation 2002	Ecart 1992 / 2002	Taux d'accroissement intersensitaire
Karimama	5415	7403	1989	0,59
Birni - Lafia	6748	9226	2478	0,738
Bogo Bogo	5069	6931	1862	0,554
Kompa	5956	8143	2187	0,65
Monsey	5883	8041	2160	0,643
TOTAL	29071	39747	10.676	3,18

### 2.5.- Les Caractéristiques de la population

De 1992 à 2002, la population de la Commune de Karimama serait passée de 29.071 à environ 39.707 habitants. Le taux d'accroissement annuel est d'environ 3,53%. La population de la commune de Karimama est presque inégalement répartie entre 5 Arrondissements. La population rurale reste encore majoritaire (97,0 %) contre 3,0 % en milieu urbain. Seul le chef lieu de la commune a connu une première tranche de lotissement / Urbanisation. Le nombre de ménage s'élève en 1992 à 3.766 ménages dont 3.542 ruraux. La taille moyenne des ménages est de 7,7. Les ménages ruraux ont une taille de 8.

## 2.6.- La densité et la répartition spatiale de la population

Avec une population de 39.747 habitants ( RGPH de février 2002) sur une superficie de 6.102 km<sup>2</sup>, la commune de Karimama a une densité moyenne de 6,8 habitants / km<sup>2</sup>. Cette population presque mal répartie, se retrouve dans les Arrondissements de Karimama avec 18,62 %, Birni - Lafia avec 23,2 %, Bogo-Bogo avec 17,43 %, Kompa avec 20,47 % et Monsey avec 20,22 %.

## 2.7.- La répartition de la population par sexe et par âge

La répartition de la population par sexe fait apparaître une légère dominance des femmes selon le RGPH 2002. Les femmes représentent 50,002% % de la population contre 49,998 % pour les hommes.

**Tableau N°3 : Répartition par sexe au niveau des arrondissements ( estimé à partir des données provisoires de RGPH3)**

Arrondissements	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Karimama	3700	9,31	3704	9,32	7403	18,64
Birni Lafia	4611	11,6	4615	11,61	9226	23,21
Bogo –bogo	3464	8,71	3467	8,72	6931	17,43
Kompa	4070	10,23	4074	10,25	8143	20,49
Monsey	4018	10,11	4024	10,12	8041	20,23
TOTAL	19863	49,96	19884	50,02	39747	100

### \* Facteurs démographiques, tendances d'évolution et impacts potentiels par genre

A Karimama la population féminine pèse pour 49,85 % de la population totale en 1992 selon le RGPH 2 alors qu'elle est de 50,002 % selon les résultats provisoires du RGPH3 réalisé en 2002. Le poids démographique des femmes a donc connu une légère évolution (0,15%). Si cette tendance évolue les femmes seront donc plus nombreuses que les hommes dans les prochaines années.

L'immigration n'est pas un facteur essentiel dans l'augmentation du poids démographique des femmes. En effet seul les mariages constituent une cause remarquable d'immigration permanente des femmes dans la commune. Le PDC doit tenir compte de la place et du rôle des femmes afin d'exploiter judicieusement le potentiel qu'elles constituent pour le développement local.

### 2.7.1 – Détermination des atouts et contraintes à partir des constats majeurs sur les domaines géographique et démographique

Domaines	constats majeurs	Atouts	Contraintes
Géographique	Nord : Limite géographique Fleuve Niger - L'est Fleuve Niger – sud : Commune Malanville ouest Banikoara Superficie 6 102 km <sup>2</sup> – Relief peu accidenté – climat sahélo soudanien : deux saisons.- Sèche Nov.	Présence des cours d'eau : - Fleuve niger - Mekrou - Alibori - Parc W	-Faible pluviométrie -Large occupation des 2/3 de la superficie de la commune par le parc W ; -agriculture



	<p>mi - mai ; pluvieuse mi - mai à octobre -  pluviométrie 600 mm /an –  température moyenne 40°C  (Avril mai – juin) Temp.  moyenne 12°C à 25°C  Harmattan (nov. à mars).  Cours d'eau : fleuve Niger  – L'Alibori et la- Mékrou.  Le Parc W occupe les 2/3  de la commune, il regorge  des ressources phoniques et  floristiques</p>		<p>Elevage, pêche  difficile</p>
<p>Démographie</p>	<p>-Dendi 63,8 % ; Peuhl 18,3  % Gourmantché 9 % autres  7,1 %  -Langue de communication  Dendi  Existence de mouvements  migratoires (Emigration -  Immigration)  Religion dominante :  l'Islam 91,3 %  Soit en 2002, 39.747 hts  (19874 femmes) et 19 873  hommes  Prévision 2012 : 50.423 hts  Taux d'accroissements  3,53 % Population rurale  97 % urbaine 3 %  densité de la population 4,6  hts / km2</p>	<p>Existence d'une  langue de  communication  (Dendi)</p>	<p>Taux  d'accroissement  élevé par rapport à  la superficie  habitée</p>

### **3 Impact des actions de l'homme sur l'environnement**

#### **a.- Impacts des activités agricoles sur l'environnement**

##### **a-1.- Sur le sol**

Les problèmes liés à la dégradation de la potentialité écologique ont pour causes l'extension rapide des superficies cultivées dont la cause essentielle est de satisfaire immédiatement les besoins de la population sans cesse croissante en dehors de toute réflexion prospective à long terme, la sédentarisation des cultures sans aucune précaution d'enrichissement ou de renoncement perpétuels ;

A cela il faut ajouter que le souci de s'enrichir en tirant des revenus de plus en plus importants de la culture du coton et des céréales empêche les exploitants agricoles à s'interroger sur l'avenir de ces sols.

Les sols perdent une grande part de leur fertilité du fait de l'appauvrissement en éléments organiques et minéraux.

Les feux de brousse, les méthodes de défrichage les dénudent et entraînent une minéralisation accélérée de leurs matières organiques. La diminution d'humus se traduit rapidement par une moindre capacité de rétention de l'eau et des cations échangeables. Le couvert végétal arbustif qui n'était qu'éphémère cède progressivement la place à un désert qui ne fait que de jour en jour s'installer.

Ainsi la pauvreté de la biodiversité s'accroît de même que l'érosion du sol. L'exiguïté des terres cultivables du fait de la présence du Parc W, de la vallée du Niger et des inondations fréquentes obligent les populations à se déployer de plus en plus sur une même portion de terre ; la forte pression de la transhumance constitue également une menace sur l'environnement.

##### **a.2.- Sur l'eau**

L'exploitation des bas-fonds et des versants pour les cultures et le maraîchage expose et met en péril ces écosystèmes déjà fragiles.

On peut citer essentiellement :

- La mauvaise manipulation des intrants qui se fait le plus souvent sans surveillance et qui a pour conséquence directe la pollution des eaux de surface par l'utilisation des pesticides.
- Installation des cultures dans les versants et à proximité des cours d'eau qui occasionnent des ensablements
- La pression croissante exercée sur les fleuves et les mares dans les zones protégées.
- 

##### **a-3 Sur la faune et la flore**

Les éléments qui portent atteintes à la faune et à la flore sont classés en deux grands volets :

###### **a.3.1.- Le volet naturel**

Cet élément est dû essentiellement à l'inconstance des précipitations et les variations climatiques.

###### **a.3.2.- Le volet humain**

C'est le volet qui nous interpelle tous, eu égard aux différentes actions d'influence que mène l'homme. On peut citer :

- L'extension des surfaces cultivées et le déboisement abusif
- Les feux de brousse en période d'harmattan qui brûlent tout sur leur passage.
- Le pâturage et les pratiques en la matière ou les éleveurs et leurs animaux détruisent le couvert végétal, cadre approprié pour le développement de la flore et de la faune.

- Le braconnage
- La petite chasse ou à la battue

Les conséquences directes de ces actes sont la destruction de l'habitat de la faune et de la biodiversité.

La présence fréquente des troupeaux de bœufs et des hommes dans les zones cynégétiques et le parc W a occasionné le départ de plusieurs espèces d'animaux vers le Niger et le Burkina – Faso.

#### **b-** Impact de l'urbanisme sur l'environnement

##### **b.1.-** *Le système de production et de gestion des déchets*

La situation culturelle de la population ajoutée au système traditionnel de gestion des ordures ménagères font de la plupart des villages de la commune des zones fortement insalubres où les déchets sont jetés pèle mèle sans aucune forme d'hygiène et d'Assainissement. La fréquence des maladies liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement en est une preuve. Comme partout ailleurs au Bénin, les déchets ménagers comportent une forte proportion de matières dégradables.

L'intervention du BEB par le projet PADEAR / DANIDA n'a apporté aucun changement majeur sur le comportement des populations.

Contrairement au phénomène qui s'observe dans les grandes villes du sud du pays, la commune est encore épargnée par la pollution de l'air causée par le trafic motorisé. L'enclavement de la commune a fait qu'aucun débouché par rapport aux trafics des véhicules et moto d'occasion n'est facile.

La commune ne dispose pas d'un plan d'Aménagement environnemental.

#### **c-** Les problèmes environnementaux majeurs

+ ***Au niveau du sol*** : la commune est confrontée aux problèmes de perte de fertilité du sol et au déboisement.

+ ***Au niveau de l'eau*** : Réduction des hauteurs pluviométriques

##### +***Au niveau des techniques culturales***

- \* Faible rendement
- \* Mauvaise gestion des surfaces cultivables
- \* La non exploitation des bas fonds
- \* L'association agriculture – élevage non - développée

##### + ***Au niveau de l'Environnement***

- Inexistence de système de gestion des ordures
- Déboisement fréquent du fait de l'influence humaine
- Destruction de la faune et de la flore
- Les feux de brousse

##### + ***Au niveau de la production animale***

- L'insuffisance de zone de pâturage et des points d'abreuvements
- Le non - respect des couloirs de passage.
- La perte des animaux (par les maladies ou les départs vers d'autres localités)
- Les conflits entre agriculteurs et éleveurs
- La divagation des bêtes

+ *Au niveau de la formation et de l'encadrement agricole*

- Le nombre très limité des intervenants
- La dispersion des efforts du fait de l'inexistence d'un cadre de concertation entre ceux-ci
- La mauvaise compréhension de la logique des ONG par la population
- La multiplicité des structures de base et le manque de cohésion dans les efforts

## **B- Economie locale**

### *1. Structuration de l'économie locale*

L'économie de Karimama se caractérise par la présence du secteur primaire et du secteur tertiaire.

Le secteur primaire est le plus développé. Le secteur tertiaire vient en deuxième position, avec un sous-secteur commercial presque embryonnaire.

Quant au secteur industriel, il est absent sur toute l'étendue de la commune. Les activités économiques se répartissent en deux catégories : le formel et l'informel :

#### *1.1 :Le secteur formel*

Le secteur formel (dit structuré) est faible. Selon les résultats du RGPH2, les services (dont ceux de l'Etat) occupent 5,42 % des actifs.

**Tableau N°4 : Importance du secteur formel à Karimama**

Services commerciaux	Entreprises modernes	Services administratifs	Services		
			Education	Santé	Sécurité
01	00	11	26	05	02
02,22 %	0 %	24,44 %	57,77 %	11,11 %	04,44 %

Source : Enquête de terrain

Au niveau des services, le problème le plus crucial est le manque de personnel qualifié (Enseignants et agents de santé) en nombre suffisant et l'inexistence d'autres centres de formation en dehors des écoles celles-ci sont abritées par des infrastructures se trouvant dans un état plus ou moins acceptable.

Par ailleurs l'enquête de terrain a révélé, par rapport à ces services, l'existence de tracasseries pour la population à la brigade de gendarmerie, au centre de santé, aux eaux et forêts et au Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Kandi.

#### *1.2. Le secteur informel*

Le secteur informel regroupe les activités artisanales (artisanat de production, de service et d'art), le commerce, le transport et les services.

L'enquête de terrain a montré que l'artisanat en général est très peu développé et non organisé dans la commune. Quant au commerce il est encore embryonnaire à cause du manque de capitaux, de l'insuffisance des infrastructures marchandes et de la non organisation des embarcadères et des gares routières. L'existence de cinq (05) marchés périodiques ne change pas grand chose à la situation.

**Tableau N°5 : Importance des marchés, embarcadères et gares routières**

	Embarcadères	Gares routières	Marchés
Karimama	++	++	++
Birni Lafia	+	+	+
Bogo – Bogo	+		
Kompa	+	+	+
Monsey	+	+	+

++ : plus grand ; + : moins grand

Source : Enquête de terrain, juillet 2003

L'arrondissement de Karimama a les deux plus grands marchés et l'embarcadère et la gare routière les plus développés. Bogo – Bogo en est le moins doté.

L'artisanat de production ne présente pas non plus un aspect plus reluisant. Il se limite au tissage de nattes, dans les arrondissements de Monsey, Kompa et Bogo-Bogo. L'artisanat de service se présente sous forme d'ateliers de couture, de menuiserie, de forge et de mécanique.

### 1.3 Répartition des emplois par secteur

Selon le RGPH, la population active au Bénin est celle âgée de dix ans et plus. Le taux d'activité qui représente le rapport population active sur population occupée est de 85,59 %. La répartition des emplois par secteur se présente comme le montre le tableau suivant :

**Tableau N°6 : Répartition des emplois par secteur**

SECTEUR	% DES ACTIFS
Agriculture, élevage, pêche, chasse	55,36
Industrie manufacturière	02,63 *
Entreprise BTP	00,51 *
Commerce, restaurants, hôtels	34,58
Transports – communications	00,51
Autres services	05,42

Source : Atlas monographique des communes

\* = non confirmé sur le terrain

Des informations recueillies, il ressort qu'il n'existe aucune entreprise commerciale immatriculée dans la commune hormis la station SONACOP.

Elles font état aussi de l'inexistence d'infrastructures hôtelières dignes du nom, dans la commune, (sauf dans les arrondissements de Karimama et de Kompa où l'on peut voir quelques buvettes, un Motel et un campement précaires), et du non - aménagement de quelques sites pouvant attirer les touristes.

L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent les activités dominantes

### 2.- Les principales activités de l'économie locale

L'économie de la commune de Karimama fonctionne à partir de l'agriculture, l'élevage, la pêche et le petit commerce. Les activités telles que le transport, l'industrie et le tourisme sont très faiblement représentées voire inexistantes.

## 2-1 L'agriculture

L'agriculture est la principale source de revenus de la commune. Elle porte sur des cultures céréalières (sorgho, mil, maïs et riz), des tubercules (manioc, essentiellement), des produits maraîchers (gombo, piment, oignon, tomate et pomme de terre), des cultures industrielles comme le coton et l'arachide, ainsi que des légumineuses (surtout le niébé et la courge)

La population agricole est estimée à 13.774 habitants

Au niveau national, Karimama peut se vanter de maîtriser mieux que les autres les communes la production de la pomme de terre.

Le système de production agricole est extensif. Il est caractérisé par un appauvrissement des terres et une baisse des rendements malgré la technique d'attelage largement répandue dans la commune.

<i>Domaines</i>	<i>constats majeurs</i>	<i>Atouts</i>	<i>Contraintes</i>
Agriculture	-Existence de cultures céréalières -Existence de cultures maraîchères -Existence de cultures industrielles -Existence de racines (Manioc)	Terres faciles à exploiter -Culture attelée assez répandue	<b><u>-Insuffisance de terres cultivables</u></b> <b><u>-Divagation des animaux dans les cultures</u></b> Mauvaise gestion des terres cultivables <b><u>-Appauvrissement des terres cultivables</u></b>

***Tableau N°7 : Evolution des superficies et des productions par culture, dans la commune de Karimama***

	1999 – 2000		2000 - 2001		2001 - 2002		2002 - 2003	
	Ha	Tonnes	Ha	Tonnes	Ha	Tonnes	Ha	Tonnes
Céréales	10.985	10.291,9	10.985	10.292	22.545	19.656	32.905	31.812
Tubercules	108	702	108	702	120	776	392	2.542
Coton	1.107	1.101	1.107	1.101	2.321	1.943	2.950	2.493
Arachide	3.465	4.174,75	3.465	3.870	3.850	3.121	6.148	5.675
Maraîchères	806	668,70	806	656	807	1.791	1.644	4.373
Légumineuses	408	408	408	408	372	118	5.184	2.298
TOTAL	16.879	17.346,35	16.879	17.029	30.015	27.405	49.233	49.193

Source : Rapports campagnes agricoles Borgou - Alibori

## Atouts et difficultés

- **Atouts**

Les terres de la commune sont faciles à exploiter et la culture attelée est assez répandue.

- **Difficultés :**

Les agriculteurs sont confrontés au manque de surfaces cultivables, à la divagation des animaux, à l'appauvrissement croissant des terres et au manque de débouchés pour certains produits

### *.Analyse spatiale des contraintes liées à l'agriculture*

Le principal problème que rencontre l'agriculture est le manque d'aires cultivables, le parc W occupant environ les 2/3 de la superficie de la commune. Cette situation contraint les paysans à exploiter les mêmes terres pendant des années en utilisant les engrais chimiques.

Il y a ensuite le problème de la divagation des animaux avec pour **conséquence** chaque année, des conflits parfois sanglants entre agriculteurs et éleveurs.

Notons que la déforestation est aussi signalée dans tous les arrondissements où les mesures de protection de l'environnement ne sont pas encore prises.

Enfin les agriculteurs ont quelques fois de difficultés à vendre leurs produits en raison du mauvais état des pistes et l'absence de marché d'écoulement pour certains produits.

L'aménagement des bas-fonds tant souhaité par la population pourrait servir de tremplin pour le développement de l'économie locale.

***TableauN°8 : Répartition spatiale des contraintes majeures liées à l'agriculture à Karimama***

	Karimama	Birni-Lafia	Bogo-Bogo	Kompa	Monsey
Faible rendement des cultures	+	+	+	+	+
Appauvrissement des terres (par la production cotonnière)	++	++	++	++	
Faible transformation des produits locaux	+	+	+	+	+
Association agriculture élevage peu développée	+	+	+	+	+
Manque de débouché	+	++	+	+	+
Difficulté d'accès des femmes à la terre et aux moyens de production	+	+	+	+	+
Déforestation	+	++	++	+	
Insuffisance des terres cultivables	+	+	+	+	+
Surexploitation des terres	+	+	+	+	+

++ : plus accentué ; + : existe

## 2.2 L'élevage

La commune de Karimama est une zone d'élevage par excellence. L'élevage se pratique dans tous les arrondissements aussi bien par les Peuhls (majoritairement) que par les autres ethnies.

<i>Domaines</i>	<i>constats majeurs</i>	<i>Atouts</i>	<i>Contraintes</i>
Elevage	-Existe (Bovins, Ovins, Caprins, asines, équins, volaille)	-Existe cours d'eau pour abreuver Forage de quelques puits pastoraux en cours Existe des parcs modernes de vaccination Existe marchés à bétails	<u><i>Insuffisance des zones pâturage</i></u> <u><i>Insuffisance / Non - respect des couloirs de passages</i></u> <u><i>Existence de maladies endémiques</i></u> <u><i>Feux de brousse tardifs</i></u>

**Tableau N°9 : Evolution des effectifs du cheptel de 1995 à 2000**

Espèces	1995	2000	Accroissement en %
Bovins	32.950	37.747	12,70 %
Ovins	13.252	18.200	27,18 %
Caprins	22.276	25.810	13,69 %
Porcins	-	-	-
Asines	130	158	17,72 %
Equins	75	78	03,84 %
Volailles	35.000	42.000	16,66 %

Source : Secteur élevage de Karimama

De 1995 à 2000 le cheptel a connu un accroissement de 12,70 % pour les bovins, 27,18 % pour les ovins, 13,69 % pour les caprins, 17,72 % pour les asins et 16,66 % pour les volailles. Le taux d'accroissement des équins est très faible.

L'accroissement pourrait s'améliorer s'il n'y avait pas la forte pression dont les éleveurs font l'objet de la part des agents du CENAGREF ainsi que des agriculteurs.

Sur le plan départemental Karimama occupe une place non négligeable.

En effet, la commune détient 8,11 % des bovins, 9,73 % des ovins, 16,12 % des caprins, 50,64 % des assins, 16,95 % des équins et 7,71 % des volailles, selon les informations recueillies au PADEB.

### ***Analyse spatiale des contraintes liées à l'élevage***

Le problème le plus préoccupant est le manque de pâturage. En effet plus de 5/6 ème du territoire communal sont occupés par le parc W. Le reste est destiné à la fois à l'agriculture et à l'élevage. Sa mauvaise gestion est la source de fréquents conflits entre agriculteurs et éleveurs.

L'élevage est en outre confronté au manque de sites d'abreuvement, surtout en saison sèche. Malheureusement les recherches hydrologiques pouvant aboutir à la réalisation de retenues d'eau (barrages) n'ont pas abouti. En lieu et place de deux (2) barrages prévus par le PADEB



pour faciliter l'accès des animaux à l'eau, quatre puits pastoraux sont en cours de réalisation. Les localités bénéficiaires sont Loumbou-Loumbou, Bogo Bogo, Illa et Gorou-Kambou .

Par ailleurs l'inexistence de couloirs de passage dans certaines zones et le non - respect de ceux qui existent par les agriculteurs constituent la raison que les éleveurs évoquent pour justifier les cas de divagation que l'on enregistre au moment des récoltes, de novembre à janvier. Ces couloirs devraient permettre aux troupeaux de bœufs de rejoindre le fleuve Niger pour s'abreuver.

Le déficit hydrique et fourrager contraint les éleveurs peuhls à émigrer vers le Borgou et le Zou d'où ils reviennent avec des maladies quelquefois inconnues dans la commune.

Il convient de noter qu'il s'agit d'un élevage de type traditionnel (donc biologique), extensif et faiblement intégré à l'agriculture et sans une orientation claire vers la maximalisation des revenus.

### **Récapitulation des atouts et des difficultés**

#### **Atouts :**

- Existence des cours d'eau

#### **Difficultés :**

- Manque de retenues d'eau
- Insuffisance de zones de pâturage
- Inexistence et / ou non respect des couloirs de passage
- Feux de brousse tardifs
- Existence de certaines maladies de manière endémique comme :

- ***Au niveau des bovins***

- La péri pneumonie
- Le charbon
- La trypanosomiase
- La piroplasmose
- l'ascaridiose
- La distomatose

- ***Au niveau des petits ruminants***

- La peste des petits ruminants (PPR) qui entraîne la diarrhée et l'écoulement nasal.
- Les maladies parasitaires internes (ascaridiose, oxyure)
- Les maladies parasitaires externes (tiques, gâle, strepto – trécosé)

- ***Au niveau de la volaille***

- La peste aviaire
- La variole aviaire
- La maladie de new castle
- Les maladies parasitaires (ascaridiose, arguasse, poux)
- 

### **2-3.- *Les activités de pêche et de chasse***

La pêche continentale est aussi une activité qui joue un rôle important dans l'économie locale. Cette activité se mène dans tous les arrondissements.

C'est une pêche artisanale qui se pratique dans les cours d'eau (Niger, Alibori, Mékrou) et dans les mares. Cela fait de Karimama le principal fournisseur de poissons d'eau douce aux populations des communes de Kandji, Banikoara Bembéréké, Parakou et même Tchaourou.

En effet, chaque semaine, des dizaines de paniers contenant cette source de protéines quittent la commune par voies fluviale et terrestre.

Les principales espèces pêchées sont : le chrysichthus nigwdigitatus, le polypterus palmas, le synodontis schall, le distichodus rostratus, le labeo parvu, le clarias, le tilapia zillü, le lates niloticus...

Comme engins de pêche les actifs utilisent le filet, le hameçon, la nasse traditionnelle et la nasse malienne.

Quant à la chasse, elle est presque absente des occupations de la population autochtone ; cependant, des braconniers venus du Niger constituent une menace non négligeable pour ce secteur.

### 2.3.1.- Analyse spatiale des contraintes liées à la pêche

L'activité halieutique est tributaire de la pluviométrie. Les années de grande pluviométrie sont aussi celles d'abondance de poissons en quantité et en variétés.

De la même manière le poisson se fait rare et cher au cours des années de sécheresse.

Le second handicap pour cette activité est le manque de matériel. Les actifs éprouvent des difficultés financières à s'approvisionner en engins de pêche conformes aux dispositions des textes qui réglementent cette activité et qui devraient leur permettre d'exploiter les nombreux cours d'eau et les mares de la commune. Certaines mares comme Babou Iyaka de Monsey sont très célèbres.

La pêche y est réglementée et chaque année, depuis le temps des Laboukouès, les autorités locales y président l'ouverture de la campagne de pêche.

Des atouts majeurs de cette activité sont l'existence des Mairoua, chef traditionnel des pêcheurs dont l'autorité est plus ou moins respecté et le fleuve Niger qui est partagé par plusieurs pays.

<b>Domaines</b>	<b>constats majeurs</b>	<b>Atouts</b>	<b>Contraintes</b>
Pêche	-Existe pêche continentale artisanale -Existe cours d'eau (Fleuve Niger, Mékrou et plaines inondables (Alibori et marres) -Existe réglementation traditionnelle des pêches -Existence de structures d'organisation modernes des pêcheurs et mareyeurs (C/Pêche UNAPECAB ANM) (Association National des marayeurs et marayees du Bénin)	-Début de la pisciculture -Début d'organisation moderne des pêcheurs et mareyeurs	<b><u>Insuffisance d'un lieu d'approvisionnement local des engins de pêche à moindre coût</u></b> <b><u>Pêche peu organisée</u></b> <b><u>Non - respect des règles en matière de Pêche</u></b> <b><u>Pêche non développée</u></b> <b><u>Sous exploitation produits halieutiques du Parc</u></b>

**Tableau N°10 : Contraintes liées à la pêche**

	Karimama	Birni Lafia	Bogo-Bogo	Kompa	Monsey
Manque de matériel de pêche	+	++	+	+	+
Pêche non organisée	+	+	+	+	+
Pêche non développée	+	+	+	+	+
Non respect des règles en matière de pêche.		++	+	+	+

++ : accentué ; + : existe

#### **2-4 Les activités commerciales**

Karimama, en dépit de son apparent enclavement constitue un important lieu d'échange avec les communes béninoises voisines (Malanville, Kandi, Banikoara) et les villages de l'ouest de la République du Niger.

Chaque semaine les gens viennent de ces endroits pour vendre leurs produits et ou pour acheter.

Les femmes de Kandi viennent au marché de Karimama vendre du maïs, des ignames, du beurre de karité et de la poudre du fruit de néré ? Elles achètent surtout du poisson fumé qu'elles revendent dans leur commune.

Les commerçants en provenance de Malanville approvisionnent la population locale en produits manufacturés. Les Nigériens apportent du poisson et du niébé. Ils se ravitaillent en céréales, en tubercules, igname et en produits manufacturés.

La population locale offre à ces différents partenaires du bétail, du poisson, du gombo sec et du sorgho.

**Tableau N°11 : Répartition des infrastructures commerciales dans la commune de Karimama**

	Marchés	Boutiques	Magasins	Sociétés d'Etat ou privées
Karimama	02	07	0	0
Birni – Lafia	01	04	0	0
Bogo – Bogo	-	-	0	0
Kompa	01	06	0	0
Monsey	01	01	0	0

Source : Enquête de terrain

On note que chaque arrondissement dispose d'au moins un marché.

Quelques petites boutiques sont disséminées sur le territoire communal. Certaines appartiennent aux nationaux et d'autres à des ressortissants du Niger ou du Mali. Mais aucune d'elles n'est immatriculée.

Les marchés ont une fonction de collecte et de redistribution des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. On y retrouve aussi quelques produits industriels de première nécessité.

**Tableau N°12 : Répartition et caractéristiques des marchés par arrondissement**

Arrondissements	Localités	Caractéristiques	Périodicité	Spécificités
Karimama	Karimama	Régional	8 jours	Vivres + Poissons + Produits manufacturés
	Mamassy peuhl	Régional	8 jours	Bétail
Birni Lafia	Birni Lafia	Régional	8 jours	Vivres + Bétail
Bogo Bogo	Bogo Bogo	-----		-
Kompa	Kompa	-----	8 jours	Vivres + Bétail + Poisson
Monsey	Monsey		8 jours	Poisson + Bétail

Source : Enquête de terrain

Chaque marché s’anime une fois par semaine :

- vendredi pour Karimama et Mamassy peuhl
- lundi pour Birni Lafia
- jeudi pour Kompa
- mercredi pour Monsey
- mardi pour Bogo-Bogo

Ces marchés ont presque la même fonction. Ce sont des lieux de regroupement ou de consommation où d’importants produits (surtout le poisson et le bétail) sont regroupés avant d’être évacués vers Malanville, Kandi ou Parakou.

En fonction des produits commercialisés et de leur rayonnement, on peut classer les marchés de la commune en deux (02) catégories :

- les marchés régionaux : Karimama, Mamassy Peuhl et Birni – Lafia
- les marchés locaux : Kompa ,Monsey et Bogo-Bogo.

Par ailleurs, en dehors de la CLCAM et de certaines organisations de la société civile qui accordent des micro – crédits aux groupements, il n’existe aucune institution financière sur le territoire de la commune.

## **2-5 Les activités de transport**

Le réseau de communication comporte les transports routiers et les voies navigables.

On compte sur le territoire communal, cinq(05) marchés dont un marché de bétail à Mamassy – Peuhl. Ce marché est construit par PADEB. Ces marchés sont équipés par une dizaine de hangars réalisés par l’Etat. Le reste constitue des hangars de fortune.

Les marchés sont gérés par la commune.

Le marché central, en l’occurrence celui de Karimama et celui de Mamassy peul sont les deux principaux équipements commerciaux de la commune.

Il convient de noter que seul le marché de bétail est construit et que l’animation de ces marchés est périodique.

**Carte de la situation des marchés et institutions de micro finances**

Arrondissements	Marchés		Périodicité	Etat Equipements	Nombre de hangars	Etat et mode de gestion des équipements	Mode de gestion par marché	Centre de transformation artisanale		Equipements marchands		Institution de micro finance	Débits de boissons	Autres	Observations
	Qtité	Nom						Localité	Activités	Garage	Boutique				
Birni – Lafia	1	Birni Lafia	8 jours	(hangars) précaire	02		Taxi hebdo Communautaire	-	-	-	4 kiosques	PROMIC / ASF	01		
Karimama	1	Karimama Mamassy Peuhl	8 jours 8 jours	(hangars) précaire	04 01	(CG marché à bétail)	Taxi hebdo Communautaire Taxi hebdo Communautaire	- -	- -	- -	7 kiosques -	02 (CLCAM RSCH)	07 -	Existence d'une station de vente de produits Pétroliers (SONAC OP)	Non fonctionnel en plein temps
Bogo – Bogo	1	Bogo – Bogo -	8 jours	Hangars précaires	-	-	communication	-	-	-	-	-	-	-	N'existe pas
Kompa	1	Kompa Kompan ti	8 jours 8 jours	(hangars) précaire	03 00	Comm.	Communautaire	-	-	-	6 kiosques	-	02	-	-
Monsey	01	Monsey	8 jours	(hangars) précaire	01		Communautaire	-	-	-	-	-	-	-	-

**Observation Générale**

- *En dehors du marché de bétail de Mamassy Peuhl aucun marché ne dispose d'un comité de gestion*
- *Inexistence de boutiques*
- *Pas de véritable buvett*

<i>Domaines</i>	<i>constats majeurs</i>	<i>Atouts</i>	<i>Contraintes</i>
Commerce	-Existence de plusieurs marchés d'échanges commerciaux (peu développés)	Existence de voies de communication avec Malanville Existence de plusieurs marchés	Inexistence d'infrastructures vers certains marchés Commerce peu développé / organisé Manque / insuffisance de capitaux désintéressement des opérateurs économiques

## 2-6 L'industrie et l'artisanat

Le secteur industriel est absent à Karimama. Celui de l'artisanat est constitué des activités de construction, de menuiserie, de taillerie, de tissage de nattes et de transformation agro - alimentaire.

L'artisanat alimentaire est assuré majoritairement par les femmes. Les hommes se retrouvent dans les activités de maçonnerie, de taillerie, de mécanique et de forge. C'est un secteur peu développé et mal organisé.

<i>Domaines</i>	<i>constats majeurs</i>	<i>Atouts</i>	<i>Contraintes</i>
Industrie	Inexistante		désintéressement des opérateurs économiques
Artisanat	Existe :Taillerie, menuiserie, forge, mécanique, tissage, natte Transformation agro - alimentaire	Existence matière première	<b><u>Mauvaise organisation, peu développé</u></b>

## 2-7 Le tourisme et l'hôtellerie

Ce secteur ne connaît presque aucune activité malgré l'identification de quelques sites non encore aménagés et d'intérêt plus ou moins évident.

<i>Domaines</i>	<i>constats majeurs</i>	<i>Atouts</i>	<i>Contraintes</i>
Tourisme et hôtellerie	Aucune activité n'existe	Ile de lété Pierre fétiche de Tondifoufou Palais royal Embarcadère etc...	Faible organisation motivation / moyen faible

**Tableau N°13 : de répartition des sites touristiques et infrastructures hôtelières par arrondissement**

Arrondissement	Sites touristiques identifiés mais non encore aménagés	Evènements importants à caractère touristique	Infrastructures hôtelières
Karimama	Ile de lété, pierre sacrée de Tondifoufou, palais royal, embarcadère	Lutte traditionnelle	Néant
Birni – Lafia	Iles aux oiseaux, les grès de Koutagambou, forêt classée de Goroubi et de Tchirogorou		Néant
Bogo – Bogo	Ile de lété, collines de Mamassy Gourma, Mare aux tortues de Torioh		Néant
Kompa	Les rapides Makaoutonga, collines de Dangazori, pierre sacrée de Kompanti, tombe du fondateur du royaume Dendi de Karimama, île aux oiseaux de Yaré Kompa		Néant
Monsey	Collines de Monsey – haoussa, gisement de fer de Loumbou – loumbou, gorge de Mékrou	Fête traditionnelle annuelle des Gourmantchés. Ouverture de la campagne de pêche dans la mare Babou Iyaka.	Néant

Il n'existe dans la commune aucune infrastructure hôtelière en dehors du Motel de Bello Tounga et du campement de chasse de Kompa à caractère saisonnier.

### 2.8.- Les exploitations minières

Karimama possède un important gisement de fer à Loumbou – Loumbou, dans l'arrondissement de Monsey. Ses réserves sont estimées à 266 millions de tonnes contenant 46 à 52 % de fer et 13 à 15 % de silice.

Par ailleurs on peut trouver sur le territoire de la commune du Nickel (Ni) du Zinc (Zn), du Plomb (Pb) et du Cobalt localisés au niveau du Mékrou et de l'Alibori. A cela s'ajoutent les gisements de sable et de graviers qu'on rencontre en plusieurs endroits.

L'exploitation de ces différents gisements contribuera grandement au développement communal.

<i>Domaines</i>	<i>constats majeurs</i>	<i>Atouts</i>	<i>Contraintes</i>
Ressources minières	Existence fer à Loumbou Loumbou Existence d'autres gisements (Nickel, Zinc, Plomb, cobalt) Existence gisements sable et graviers	Existence fer à Loumbou Loumbou Existe d'autres gisements (Nickel, Zinc, Plomb, cobalt) Existence gisements sable et graviers	<b><u>Inexistence des moyens pour l'exploitation</u></b>

### **3- Analyse de l'accès et le contrôle des revenus au niveau ménage**

Les hommes affectent prioritairement et unilatéralement, pour la plupart, les revenus dégagés des activités économiques à :

- l'épargne à la CLCAM pour obtenir des crédits de campagne et des crédits d'équipements.
- l'amélioration de l'habitat, l'acquisition des bœufs et d'équipement agricole sous leur contrôle
- l'extension de la main d'œuvre disponible par le biais des mariages..
- la fourniture de vivres et de vêtements pour les épouses et les enfants
- la prise en charge des cérémonies
- la prise en charge des soins et de la scolarité de certains enfants, surtout garçons.
- l'acquisition de moyens de déplacement

Quant aux femmes, elles ont de plus en plus accès à leurs revenus propres tirés de leurs activités économiques personnelle sans pouvoir toujours décider seules de l'utilisation de ces revenus. Elles affectent prioritairement les revenus tirés de leurs champs ou des activités artisanales parfois sans en informer leur mari à :

- l'acquisition de bols, de bijoux, de vêtements ...
- l'acquisition de têtes de bovins, d'ovin ou de caprin
- l'habillement des enfants
- la constitution d'un fonds de commerce
- la préparation du mariage de leurs filles
- les visites et la solidarité à l'endroit des parents dans le cadre de l'entraide familiale
- l'accord de prêt à leur mari en cas de besoins

Les changements interviennent dans les relations hommes / femmes du point de vue de la gestion des revenus et des capacités des femmes par rapport aux hommes. Ces mutations sont dues à la conjugaison de facteurs politiques, économiques, sociologiques, à l'impact des différents projets mis en œuvre dans la commune et aux progrès de l'auto organisation des femmes en GF...

#### **3-1 Relations hommes / femmes dans les activités reproductives**

Les activités reproductives ont de tous temps relevé du domaine de compétence de la femme. Il lui revient pour l'essentiel avec ses filles, les tâches domestiques courantes **comme la vaisselle, la lessive, la préparation des repas, le nettoyage des cours...**

L'homme, quant à lui, est chargé de la rénovation des maisons, du sarclage des abords des habitations et surtout de la fourniture des aliments, des frais d'écolage et de soins, ainsi que des vêtements pour les membres de la famille.

Si les femmes aident de plus en plus les hommes dans les tâches productives, rares sont à l'inverse, les hommes qui aident les femmes dans les activités reproductives.

#### **3-2 La prise en charge des activités communautaires**

Au plan socio – culturel, la principale tâche des femmes pendant les cérémonies est d'assurer la préparation de la nourriture et la corvée d'eau, particulièrement pénibles dans ces circonstances. On peut estimer que les femmes accomplissent 50 % des activités liées à l'organisation des cérémonies.

Elles sont absentes des bureaux de 19 (GV et UCP) et des APE.

Mais la multiplication des projets mis en œuvre dans la commune ces dernières années et les exigences de certains partenaires au développement ont permis de constater leur présence au



sein de plusieurs comités. Il y a donc une tendance généralisée dans le milieu pour leur inclusion dans les organes de décision et de gestion locale. Il reste cependant beaucoup à faire car jusqu'à présent elles assistent rarement aux réunions communautaires du village à cause de l'influence de la tradition et de l'islam

## **Carte des infrastructures socio-économiques**

#### **4.-Infrastructures , Equipements et les services**

##### **4.1.- La santé**

La commune de Karimama dispose en matière d'infrastructure sanitaires publiques quatre (04) centres de santé :

- Un centre de santé au niveau communal à Karimama et trois autres

Centre de santé niveau arrondissement à Birni Lafia – Kompa – Monsey

Un centre de soins privé à Bello-Tounga. Seul l'arrondissement de Bogo – Bogo ne dispose pas de centre de santé. Les administrés vont au centre de santé de Karimama et Kompa

Quant à l'état des différentes infrastructures de santé, notons qu'elles sont bonnes mais deux des quatre centres sont clôturés : Birni Lafia et Kompa.

Le centre de santé de Karimama (centre de référence) mérite d'être clôturé car c'est le lieu de résidence du Médecin – chef de la commune.

Domaines	Constats majeurs	Atouts	Contraintes
Santé	Pas de centre de santé à Bogo - bogo – Insuffisance de personnel qualifié Absence de femmes dans les COGEC / COGES		COGEC / COGES non fonctionnel

Voici le tableau récapitulatif de l'état des infrastructures de santé

### Carte Sanitaire

Arrondissement	Village	Nature	Quantité	Etat / Equipement		Effectif Personnel			Normes	Autres Aspects
				Bat	Mat	APE	Cont			
Birni Lafia	Birni Lafia	CSA	1	Mod	Be					Insuffisance matériel
	Kargui	--	--	-						
	Tondikoria	--	--	-						
Karimama	Karimama 1	--	--	-						
	Karimama 2	CCS - CSP	2	Mod (1) Mad (1)	BE ME	1 -	10 -	2C	A /On	Insuffisance de Mat Centre de Santé non conforme au plan communautaire
	Mamassy Peuhl	--	--	-						
	Goroubéri	--	--	-						
Bogo – Bogo	Bogo – Bogo	--	--	-						
	Mamassy Gourma	--	--	-						
	Banikani	--	--	-						
	Torloh	--	--	-						
Kompa	Kompanti	--	--	-						
	Kompa	CSA	1	Mod	BE	0	6		Oui	Insuffisance de matériel
	Garbékoara	--	-	-						
Monsey	Monsey Dendi	CSA	1	Md	BE	0	4		Oui	Insuffisance de Matériel
	Monsey Haoussa	--	-	-						
	Loumbou – Loumbou	--	-	-						
	Pétchinga	--	-							
TOTAL	18		5							1Méd. Chef 8 Infirmiers 18 agents secondaires

Tous les centres de santé sont électrifiés soit par un groupe électrogène soit par des panneaux solaires. Toutefois il convient de dire que l'équipement reste insuffisant et les points d'eau tarissent surtout en saison sèche.

En ce qui concerne le personnel de santé la commune de Karimama ne dispose qu'un seul médecin chef résidant à Karimama,

- 2 infirmiers diplômés d'Etat
- 5 infirmiers brevetés
- 5 aides soignants
- 4 commis chargés de la vente des produits pharmaceutiques de chaque centre.

Par rapport à la couverture vaccinale, elle se présente comme suit :

- BCG 90 %
- DTCP1 70 %
- DTCP3 45 %
- VAR 52 %

Les maladies courantes sont le paludisme, la diarrhée, Méningite, infection des voies respiratoires.

A la lumière des statistiques données, nous constatons que ces normes départementales et nationales indiquées dans le rapport du développement humain les ratios des normes sanitaires ne sont pas conformes. Le PDC devra mettre un accent très particulier sur la remise à niveau du système éducatif en comblant progressivement les écarts dangereusement constatés.

L'accès de la population aux centres de santé de base est en effet limité. (cas de l'arrondissement de Bogo – Bogo) où les hommes et les femmes surtout en état de grossesse souffrent cruellement. La notion de méthode contraceptive est relativement très basse. Les centres de santé doivent réaliser en ce qui les concerne une forte sensibilisation pour qu'on observe des écarts entre les naissances.

Abordant la représentativité des femmes dans les organisations COGEC / COGES est très faibles sinon inexistante. Leur représentativité mérite d'être encouragée car il faut penser à l'équité dans nos organisations.

En raison du faible taux de la répartition spatiale du personnel de la santé dans la commune, la couverture sanitaire connaît une faiblesse dangereuse. C'est ce qui explique les épidémies cycliques durant la saison sèche.

A la lumière de nos analyses, il est opportun de dire que le faible taux de couverture sanitaire affecte davantage les centres ruraux. Le PDC reste dans l'obligation de faire une gestion judicieuse des équipements sanitaires et penser urgemment au seul arrondissement (Bogo – Bogo) pour qu'il soit doté d'un centre de santé. La dotation réduirait les mortalités infantiles et soulagerait les femmes pour les consultations pré et post natales.

Dans toute la commune il faut mentionner une mauvaise organisation de la médecine traditionnelle, néanmoins elle joue un rôle prépondérant dans notre communauté.

#### **4.2.- L'éducation**

La commune de Karimama dispose en matière d'infrastructures scolaires publiques d'un total de 22 écoles primaires, une école maternelle, un Collège d'Enseignement Général, un centre d'alphabétisation en construction.

Voici la configuration par arrondissement

Domaines	Constats majeurs	Atouts	Contraintes
Education	++ Infrastructures en mauvais état Manque d'infrastructures dans certaines localités	Existence APEDD (AGeFIB)	Difficultés de mobilisation de la participation communautaires

Carte de la situation scolaire

Arrondissement	Village	Nature	Qté	Effectif		Type de Bâtiment		Mobiliers		Equipement didactique	Normes	Groupes pédagogiques	Nombre d'enseignants			Observations	
				G	F	Etat	Qté	Etat	Qté				Tit.	Cont.	Com.		
Birmi – Lafia	Kargui Birmi Lafia Tondikoaria	Prim.	01	97	38	Bon	03	Bon	68	Doc NPE + PI	E.Q.F.  <b>non respectée</b>	03	01	01	00		
		Prim.	02	171	96	l à	02	état	135			07	02	03	01		
		Prim.	02	191	68	const l à const .	01		129			05	01	02	01		
Karimama	Karimama 1 Karimama 2 Mamassy Peuhl Goroubéri	Pr. SE	00	00	00	00	00	“	00	Doc NPE + PI	E.Q.F.  <b>non respectée</b>	00	00	00	00		
			05	829	405	006,	08	764	23			09	06	18 + 1			
			01	78	31	Bon	01	55	03			01	01	01			
			01	165	83	Bon	02	125	04			01	02	01			
Bogo – Bogo	Bogo – Bogo Mamassy Gourma Torioh Banikani	Prim	01	97	84	1Ma uv	01	“	90	Doc NPE + PI	E.Q.F.  <b>non respectée</b>	03	01	00	02		
		Prim	01	146	99	Bon	01		118			03	02	01	01 +		
		Prim	01	90	55	///an	02		75			03	01	01	01		
		Prim	01	88	38		01		63			01	01	01	01		
Kompa	Kompa Kompati Garbékoara		02	251	133	1M à	02		193	Doc NPE + PI	E.Q.F.  <b>non respectée</b>	08	02	02	02		
			01	175	75	const	01		125			04	01	02	01		
			01	72	48	“ ”	01		60			02	01	00	01		
Monsey	Monsey D. Monsey H. Loumbou – L Pékinga		01	63	42	M	01		53	Doc NPE + PI	E.Q.F.  <b>non respectée</b>	03	01	01	01		
			01	86	42	M	01		64			03	01	01	00		
			00	00	00		00		00			00	00	00	00		00
			01	71	49	Bon	01		60			02	01	00	01		01
TOTAL			22				28	T/B	1789		E.Q.F. <b>Insuffisance personnel et Infrastructure</b>	75	25	25	26		

Toutes ces écoles primaires sont construites en matériaux définitifs et se trouvent dans de bonnes conditions à l'exception des écoles de Boyi Zéya et Goania nouvellement créées. Signalons néanmoins qu'une réfection au niveau des anciens bâtiments s'avère indispensable. Le fonctionnement de ces établissements est assuré grâce à la subvention de l'Etat au niveau du primaire et à la participation des parents d'élèves.

Au CEG une contribution scolaire est perçue par élève pour assurer le fonctionnement. La subvention de l'Etat devrait être consacrée exclusivement aux paiements des heures de vacances.

Par rapport à la construction des écoles, l'AGEFIB et le PIP prennent une grande partie.

Les ONG IFESH, Word Education, M'CDI, ACEF sont les organes intervenants dans le sens de l'éducation dans nos établissements scolaires avec un effectif pour l'année 2003 – 2004 d'un total de 3.691 élèves dont 2.387 garçons et 1.304 filles avec 76 enseignants dont 2 femmes.

Les « communautaires » au nombre de 24 recrutés et rémunérés par les Associations de Parents d'élèves ont un niveau pédagogique relativement bas. Le PDC devrait mettre un accent particulier pour assurer une formation continue.

#### **4.3.- Les infrastructures de desserte rurale**

La commune de Karimama est presque dépourvue de pistes de desserte rurales. Les seules pistes de desserte rurales existantes sont :

- Le tronçon principal reliant la commune de Karimama à celle de Malanville. C'est un axe latéritique long de 41 km
- La piste latéritique du parc qui relie Karimama à Banikoara, piste réhabilité par P.G.R.N. (Projet de Gestion des Ressources Naturelles) créé en 1977.

Un projet de construction d'une autre piste de desserte rurale reliant le chef – lieu de la commune à l'arrondissement de Kompa est en cours. Les travaux d'ouverture et de réalisation de ponceaux ont démarré depuis octobre 2002.

Le reste des pistes, c'est des pistes secondaires très impraticables surtout en période pluvieuse.

Il urge donc de doter la commune de Karimama de pistes de desserte rurales suffisantes en vue de son désenclavement.

Pour le transport il existe un embarcadère non construit d'une capacité d'accueil d'au moins vingt (20) pirogues motorisées. On enregistre également dans la commune plus précisément au chef lieu de la commune, une gare routière. Les moyens utilisés sont les voitures, les pirogues simples et les pirogues motorisées. Les voies empruntées par ces moyens de transports sont respectivement la voie terrestre et la voie fluviale.

De nombreux problèmes entravent le développement du transport dans la commune de Karimama. Ces difficultés ont moins :

- La quasi – inexistence de pistes de dessertes rurales
- Le mauvais état des pistes existantes ;
- L'insuffisance de moyens de transport
- La médiocrité des services de transport qui se traduit par la vétusté des véhicules et la surcharge.

Le principal axe routier est celui qui va de Guéné à Monsey via Karimama. Il peut être divisé en trois (03) lots :

- Guéné – Karimama
- Karimama – Kompa
- Kompa – Monsey

Le premier lot, long de quarante (40) kilomètres et le seul qui soit en latérite et praticable toute l'année. Le deuxième tronçon, c'est à dire Karimama – Kompa est en voie d'être ouvert.

Le dernier lot constitue un véritable calvaire pour les usagers. Pour contourner la difficulté les gens empruntent, pendant la saison des pluies, le sentier passant par Loumbou loubou.

L'arrondissement de Bogo Bogo est aussi difficile d'accès. Le pont construit à grand frais pour désenclaver le chef lieu n'a pas duré plus d'une année avant d'être endommagé par les eaux.

Le transport routier est assuré par le secteur informel. Le parc automobile est constitué de véhicules légers, de camionnettes bâchées et d'engins à deux roues.

On distingue deux modes de transport :

- le taxi auto pour assurer la liaison avec l'extérieur
- le taxi moto pour les déplacements sur des distances plus petites. Les taxi – moto transportent les gens vers Goroukambou, mamassy Peuhl, mamassy Gourma et même Kompa en cas d'urgence ou de manque de voiture

Domaines	Constats majeurs	Atouts	Contraintes
Routes / Pistes / Transports	Inexistence de pistes de desserte rurale	Existence du CMO (Comité Maîtrise d'Ouvrage)	Difficulté de mobilisation de la participation communautaire

#### *Carte de la situation des Pistes / Routes*

Arrondissement	Niveau de desserte		Nature (piste ou route)	Distance km	Type d'ouvrage		Etat	Accessibilité (selon la saison)	Mode de gestion	Autres Aspects
	Villages vers CLA	CLA vers CLC			Etat	Quantité				
Birni Lafia	Kargui - Birni Lafia	B-L Kari mama	Route	5 km	Bon	04	Bon	Accessible toutes saisons	Inexistence de mode de gestion	
	Birni Lafia -		Route	12 km	Bon	17	Bon	Accessible toutes saisons		
	Tondikoua - Birni Lafia		Route	7 km	Bon	11	Bon	Accessible toutes saisons		
Kari mama	Mamassy Peuhl – Karimama		Sentier	1,5 km	Mauvais	-	Mauvais	Accessible en saisons sèche	Inexistence de mode de gestion	En chantier
	Goroubéri - Karimama		Piste	2,5 km	Mauvais	2	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
TOTAL				28 km		34				



Bogo – Bogo	Mamassy Gourma – Bogo-Bogo	Bogo Bogo – Karimama	Piste	17 km	Mauvais	03	Mauvais	Accessible en saisons sèche	Inexistence de mode de gestion	Piste non aménagée
	Torih – Bogo bogo		Piste	06,5 km	Mauvais	00	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
	Banité – Bogo bogo		Piste	04 km	Mauvais	00	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
	Bogo bogo – Karimama		Piste	10 km	Mauvais	01	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
Kompa	Kompanti – Kompa	Kompa – Karimama	Piste	06 km	Mauvais	04	Mauvais	Accessible en saisons sèche	Inexistence de mode de gestion	En chantier Kompa – Loumbou loumbou 18 km non aménagée
	Garbékoara – Kompa		Piste	03 km	Mauvais	02	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
	Kompa – Karimama		Piste	25 km	Mauvais	24	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
Monsey	Loumbou loumbou – Kompa	Monsey – Karimama	Piste	06 km	Mauvais	00	Mauvais	Accessible en saisons sèche	Inexistence de mode de gestion	Pistes non aménagées
	Pékinga – Monsey		Piste	14 km	Mauvais	00	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
	Monsey – Karimama		Piste	45 km	Mauvais	24	Mauvais	Accessible en saisons sèche		
TOTAL				133,5 km		68				

Observation : Accessibilité difficile pour toutes les voies sauf la nationale (Karimama – Guéné)

#### **4.3.1.- Les voies navigables**

Il s'agit essentiellement du fleuve Niger. Son cours est navigable une partie de l'année d'août à mars. Il permet de joindre plus facilement et plus rapidement Malanville.

Ce type de transport, peu développé et mal organisé est assuré par des embarcations motorisées qui font les liaisons Karimama – Malanville – Karimama – Yaouri (au Nigéria) et Karimama – Niamey via Boumba.

Il existe à cet effet quelques embarcadères ayant besoin d'une meilleure organisation.

#### **5- Electricité**

Les panneaux solaires et les petits groupes électrogènes constituent les sources d'énergie électrique de la commune. A Karimama centre, la pré-électrification commencée depuis quelques temps, n'est plus fonctionnelle.

En dehors de quelques services déconcentrés de l'Etat tels que la santé et la gendarmerie et l'administration centrale, la quasi – totalité des services de la commune est sans électricité.

Au sein des communautés, il faut signaler que le village de Monsey dendi est doté en 2003 d'électricité à base d'énergie solaire.

Domaines	Constats majeurs	Atouts	Contraintes
Energie	Pas d'électricité	Le soleil pour l'énergie	Manque d'activités génératrices de revenus liées à l'énergie

#### **6 Eau et assainissement**

L'approvisionnement en eau constitue un problème important à Karimama. En effet, les points d'eau qui existent sont non seulement insuffisants mais saisonniers. Aussi, ils sont pour la plus part des puits non aménagés ou puits traditionnels dont les eaux sont polluées, véritables sources de maladies. Voir tableau liste exhaustive des points d'eau (puits et pompes) par arrondissement ci-dessous.

En plus des ouvrages déjà existants, de nouvelles demandes sont formulées par les communautés. En effet quarante deux (42) demandes points d'eau (pompes et puits confondus) ont été déposées par les populations dans le cadre du projet PADEAR – DANIDA. Cinq (05) autres demandes de puits modernes à grand diamètre sont formulées pour le compte de CEAO II. Douze (12) forages équipés de pompe à motricité humaine (I.P.M) ont été réalisés mais ils ne sont pas équipés de pompes. Neufs (09) puits modernes à grand diamètre (PM) sont également en cours de réalisation.

Le fleuve Niger et ses deux (02) affluents que sont l'Alibori et la Mékrou, qui traversent la commune de Karimama, offrent des possibilités d'approvisionnement en eau pour les populations riveraines mais il s'agit d'une eau souillée destinée aussi à l'abreuvement du bétail.

En matière d'assainissement, les problèmes d'hygiène et de salubrité auxquelles se trouve confrontée la commune, sont multiples : le système d'approvisionnement en eau, le rejet des eaux usées, le système d'évacuation des eaux vannes, des excréta, des ordures ménagères constituent encore des difficultés dans les villages. Les eaux ménagères sont jetées à la volée.

Les ordures ménagères sont évacuées sur des terrains vagues ou dans les rues.

La gestion durable des ordures ménagères est loin d'être une réalité surtout qu'il n'existe pas de structures appropriées pouvant prendre en charge le problème de la gestion desdites ordures.

Enfin, il faut noter que la nature constitue essentiellement le lieu d'aisance des communautés du fait de l'insuffisance de latrines publiques et familiales.

En effet, il n'y a qu'une seule latrine publique à Karimama centre. Les latrines familiales se comptent au bout des doigts.

Quant aux latrines institutionnelles (publiques), on enregistre une cinquantaine dans la commune. Ces comportements néfastes pour la préservation de l'environnement et dégradant le cadre de vie, devaient progressivement être supprimés grâce à des actions de sensibilisation et d'éducation de la population plus accrue.

Domaines	Constats majeurs	Atouts	Contraintes
Hydraulique	Insuffisance des points d'eau potable – Tarissement de puits / Fleuves	Fleuve Niger Mékrou Alibori – Programme PADEAR / D	Tarissement des points d'eau – Etiage du fleuve Niger et autres
Hygiène / Assainissement	Insuffisance de latrines familiales / publiques non - observation des règles d'hygiène Existence de carrières où stagne l'eau de pluie Existence de grands dépotoirs sauvages	Présence d'ONG (BEB) et d'un agent d'hygiène sur le terrain Existence de maçons formés pour la réalisation des latrines	(Proximité) Habitudes non disponibles du ciment Manque de volonté + pauvreté

## Tableau exhaustif des points d'eau fonctionnels et non fonctionnels par arrondissement

*- Elaboration de la carte spatiale des infrastructures socio – économiques de la commune*

### *Carte de la situation hydraulique*

Arrondissement	Village	Type d'ouvrage			Marque de Pompe	Etat		Mode de gestion	Autres Aspect	Observations
		Puits	Pompe	AEV		Puits	Pompe			
Birni - Lafia	Kargui	3	2	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	Entretien pour les réparations
	Birni – Lafia	5	3	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	Entretien pour les réparations
	Tondikoaria	5	1	-	Vergnet	N F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	Entretien pour les réparations
Karimama	Karimama I	1	1	-	Vergnet	F	F	Comité de gestion	Vente d'eau	Fonctionnement périodique
	Karimama II	3	2	-	Vergnet	F	F	Comité de gestion	Vente d'eau	Dont l'1 Financé par ECOPAS
	Mamassy Peuhl	2	1	-	Vergnet	F	F	Comité de gestion	Vente d'eau	
	Goroubéri	3	1	-	Vergnet	4 F	F	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
Bogo – Bogo	Bogo - Bogo	6	3	-	Vergnet	F	1F	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
	Mamassy Gourma	3	2	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
	Banikani	1	1	-	Vergnet	F	F	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
	Torih	1	2	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
Kompa	Kompanti	1	2	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
	Kompa	2	3	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Eau de puits gratuite	1 seul Puits fonctionnel toute la saison

	Garbékoara	0	1	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
Monsey	Petchinga	1	1	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
	Monsey Dendi	3	3	-	Vergnet	-	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
	Monsey Haoussa	-	1	-	Vergnet	F	NF	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
	Loumbou - Loumbou	2	3	-	Vergnet	F	1F	Comité de gestion	Vente d'eau	1 seul Puits fonctionnel toute la saison
TOTAL	18	38 + 1 + 3 = 42	3 3			38	24 NF/ 33			La plupart des puits tarissent pendant la saison sèche

## 7- Téléphone

Cet outil important de communication est totalement inexistant dans la commune.

Domaines	Constats majeurs	Atouts	Contraintes
Information / Communication	Manque de Radio rurale, téléphone – Insuffisance de voies de communication	Voie fluviale en période de crue	Mauvaise circulation de l'information – Difficulté d'échanges commerciaux

## 8- Equipements administratifs et de sécurité

Il existe dans la commune de Karimama, un certain nombre de services et équipements administratifs tels que la circonscription scolaire, un bureau des PTT, un bureau du CARDER, une agence de la CLCAM, une brigade forestière, une brigade de gendarmerie, un poste d'élevage etc... sans oublier l'administration locale qu'est la mairie.

Au plan de la sécurité publique, les crimes crapuleux et les assassinats sont rares. Les infractions les plus courantes sont les vols de numéraires, d'effets vestimentaires ou de bétails, les cas d'escroquerie et d'abus de confiance, les coups et blessures volontaires.

La sécurité est à préserver par tous les moyens car elle constitue un gage de paix sociale et un atout non négligeable pour la mise en œuvre d'action de développement durable.

Domaines	Constats majeurs	atouts	Contraintes
Administration	Manque d'Infrastructures pour les services de la Circonscription scolaire, la CLCAM et les Arrondissements	Existence de main d'œuvre	Manque de volonté Conditions non remplies Motivation / pauvreté
Fonctionnement de la Mairie	-Existence de cumul de postes / Fonctions Manque de cadres qualifiés	Gestion de la mairie assurée par un personnel autochtone	Pénurie de personnel Faible niveau de formation du

	Manque de mobiliers Grande insuffisance d'infrastructures administratives	Existence de bureaux de la mairie Existence de Conseil communal	personnel Insuffisance / défectuosité du matériel Faiblesses des ressources financières
--	--	--	--

### **C- Financement local de Karimama**

Les différentes actions de développement local de la commune de Karimama trouvent leur financement dans plusieurs sources. Selon la nature et l'origine du financement, on distingue deux grandes catégories de sources à savoir les sources endogènes constituées du financement propre de la commune et du financement communautaire puis les sources exogènes composées du financement direct de l'Etat et de ceux des autres partenaires (locaux ou étrangers) au développement local.

La contribution des acteurs économiques est soutenue par des actions de mobilisation de ressources (dépôts), levier de financement de l'économie. En effet, toute personne vivant dans la commune a un intérêt à utiliser les services d'un système de financement soit pour épargner soit pour solliciter le crédit.

#### **1.- La mobilisation de l'épargne dans la commune.**

L'épargne composante essentielle des dépôts consiste à mettre en réserve la partie du revenu restée disponible après les dépenses de consommation. C'est donc l'acte de renonciation à une satisfaction immédiate au profit d'une satisfaction future liée à une consommation future.

L'épargne et les dépôts dont il s'agit ici sont d'ordre financier parce que confiés au seul système de financement local qu'est la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM).

A Karimama, la CLCAM du chef lieu de la commune permet d'avoir une idée de la capacité de la commune à réunir les ressources pour financer les investissements. Il est à noter que c'est la transformation de l'épargne (composante essentielle des dépôts) qui permet à l'institution de financer les activités économiques.

#### **EVOLUTION DES DEPOTS**

<b>Indicateurs d'activités</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Moyennes</b>
Montant dépôts	75 704 437	89 059 814	51 579 329	62 618 947	68 947 904	69 582 086
Nombre déposants	984	1 285	1 450	1 506	1 814	1 407
Dépôts annuels moyens	76 935	69 307	35 571	41 579	38 008	52 280
Nombre sociétaires	1 673	1 851	1 895	2 429	2 909	2154

Avec un dépôt moyen annuel variant entre 35 571 et 76 935, il est clairement présenté la faible capacité des populations de cette localité à mettre de côté la partie de leur revenu non consommée. Cette situation est liée à la faiblesse des revenus des populations qui subissent les conséquences néfastes des aléas climatiques. Il est constaté que c'est la satisfaction de la constitution de l'épargne préalable qui a permis de mobiliser ces ressources; les habitudes d'épargne sont très faibles dans la commune.

Toutefois, avec des actions de sensibilisation de plus en plus menées par la CLCAM, on note une légère évolution des dépôts même si le besoin de crédit est souvent la motivation des déposants.

Ainsi, le tableau suivant permet d'apprécier la mise en place des crédits au profit des acteurs de l'économie locale que sont les producteurs, les marchands, les éleveurs...

L'épargne collectée au niveau des populations est transformée en partie en crédit. Ce mode de financement permet aux acteurs économiques d'accroître leur production et leur revenu afin d'améliorer leurs conditions de vie.

*Le tableau qui suit présente la situation de crédit géré par la CLCAM dans la commune.*

<b>Indicateurs d'activités</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>Moyenne sur 5 ans</b>
Montant crédit accordé	54 623 510	61 050 710	0	26 899 360	66 908 840	41 896 484
Nombre de bénéficiaires	937	662	0	564	898	612
Crédit moyen	58 296	92 221	0	47 693	74 508	54 543
Encours de crédit	55 104 225	80 121 994	31 374 729	34 402 486	91 841 714	58 569 029
Nombre de bénéficiaires/encours	979	942	244	626	751	708
Montant des impayés	3 402 967	5 535 312	13 663 702	3 178 178	3 186 864	5 793 405
Taux de recouvrement	94%	90%	80%	88%	95%	89,4

En observant la situation des crédits, des remarques suivantes peuvent être faites:

- Le crédit moyen est inférieur à 60 000 Francs CFA, ce qui dénote de la nature d'activités financées et de la faible possibilité de créer une valeur ajoutée importante. On note qu'il s'agit pour la plupart des micro- crédits de 20 000 Francs CFA en moyenne accordés aux femmes.
- Le nombre de bénéficiaires n'évolue pas; ce sont généralement les mêmes personnes qui continuent d'obtenir le crédit.

Le taux de recouvrement moyen qui tourne autour de 90% n'est pas négligeable.

Toutefois, il dénote quelques difficultés de maîtrise des activités par les promoteurs et le système de financement dans la mesure où le moyen moyen des impayés sur les cinq ans avoisine 6 000 000 de francs CFA.

Le faible niveau des dépôts limite le niveau des crédits étant entendu que ce n'est qu'une partie des dépôts qui est transformée en crédit; cette limitation du financement réduit la production, le revenu et par conséquent la contribution de chaque acteur économique au développement de la commune.

## 2- Le développement local par le financement propre de la commune de Karimama

Dans l'optique de mesurer l'importance et l'incidence du financement propre de la commune de Karimama sur son développement local, une analyse de l'équilibre financier de la commune a été faite à travers l'étude des différentes natures de recettes et dépenses ainsi que leur évolution.

### 2.1.-Les recettes budgétaires de la commune de Karimama et leur évolution

Pour la période de 1998 à 2002, la commune de Karimama a pu mobiliser 136.297.654 francs de recettes budgétaires totales soit une moyenne annuelle de 27.259.530 francs ainsi que l'indique le tableau 1 ci après :

**Tableau N°14 : Evolution et variation des recettes de la commune de Karimama de 1998 à 2002**

Années	Recettes Totales	Variation (en %)
1998	26.623.246	-
1999	21.761.950	- 18,25
2000	13.832.338	- 36,43
2001	49.675.625	259
2002	24.404.495	- 50,87
TOTAL	136.297.654	-
MOYENNE	27.259.530	-

Source : Comptes administratifs de la commune de Karimama

D'après le tableau et la courbe ci-dessus, les recettes budgétaires totales de la commune de Karimama de 1998 à 2002 évoluent en dents de scie. En effet, de 1998 à 2000, on observe une régression progressive des recettes budgétaires totales qui passent de 26.623.246 en 1998 à 13.832.338 en 2000.

Deux facteurs expliquent cette situation:

- la grande sécheresse qui a engendré la famine dans la commune empêchant par conséquent le recouvrement des impôts et taxes au près des populations éplorées, sinistrées.
- Les problèmes de chefferie ont divisé les populations et les tensions sociales qu'elle a engendrées ne permettaient pas de mener des actions efficaces de recouvrement.

On observe ensuite un pic de la courbe de variation des recettes en 2001. Ce pic fait suite à un accroissement subite et rapide des recettes qui passent de 13.832.338 en 2000 à 49.675.625 en 2001. Cette surprenante et brutale montée des recettes du budget est due aux différentes subventions accordées par l'Etat et qui sont estimées à environ 30 millions de francs CFA soit 60,39% de l'ensemble des recettes de 2 001.

En 2002, on assiste à une baisse de ces recettes chiffrées à 24 404 495..

Cette fluctuation imprévisible constitue un facteur limitant pour la programmation et l'exécution correcte des dépenses.



## 2.2.- Répartition des recettes budgétaires en recettes fiscales et non fiscales

Les recettes budgétaires de la commune de Karimama sont de deux ordres à savoir les recettes fiscales et les recettes non fiscales. Le tableau 2 ci-après retrace la répartition, l'évolution et la variations de deux catégories de recettes au cours des cinq dernières années.

**Tableau N°15 : Répartition et évolution des recettes budgétaires de la commune de Karimama de 1998 à 2002**

Années	Total des recettes	Recettes Fiscales	% Recettes fiscales	Variation de Recettes Fiscales	Recettes non Fiscales	% de Recettes non fiscales	Variation de Recettes non fiscales
1998	26 623 246	17 721 734	66,56	-	<b>8 901 512</b>	<b>33,44</b>	-
1999	21 761 950	12 860 438	59,10	<b>-27,43</b>	<b>8 901 512</b>	<b>40,90</b>	<b>00</b>
2000	13 832 338	4 930 826	35,65	<b>-61,65</b>	<b>8 901 512</b>	<b>64,35</b>	<b>00</b>
2001	49 675 625	16 171 543	32,56	<b>227</b>	<b>33 504 082</b>	<b>67,44</b>	<b>276%</b>
2002	24 404 495	10 902 288	44,67	<b>-32,58</b>	<b>13 502 207</b>	<b>55,33</b>	<b>-59,69</b>
<b>TOTAL</b>	<b>136 297 654</b>	<b>62 586 829</b>	<b>45,91</b>	<b>-</b>	<b>73 710 825</b>	<b>54,09</b>	<b>-</b>
<b>Moyenne</b>	<b>27 259 530</b>	<b>12 517 366</b>	<b>45,91</b>	<b>-</b>	<b>14 742 165</b>	<b>54,09</b>	<b>-</b>

Source : Compte administratifs de la commune de Karimama

Ce tableau montre que pour la période de 1998 à 2002, la commune de Karimama a mobilisé 136.297.654 francs de recettes budgétaires totales dont 62.586.829 francs de recettes fiscales soit 46 % et 66.308.880 francs de recettes non fiscales soit 54 %

Il en ressort donc que les recettes non fiscales participent plus que les recettes fiscales au financement des différentes actions du développement local de la commune de Karimama.

## 2.3.-La répartition des recettes budgétaires en recettes de fonctionnement et d'investissement

Pour la période considérée (1998 à 2002), les recettes de fonctionnement de la commune de Karimama ont été évaluées à 125.702.166 francs soit 92 % des recettes budgétaires totales. Quant aux recettes d'investissement, elles s'élèvent à 10.595.488 francs soit 08 % seulement du total des recettes ainsi que l'indique le tableau 3 ci-après

**Tableau N°16 : Evolution des recettes de la commune de Karimama de 1998 à 2002**

Années	Recettes totales	Recettes de fonctionnement	%	Recettes d'investissement	%
1998	26.623.246	25.876.846	97,20	746.400	02,80
1999	21.761.950	21.761.950	100	00	00
2000	13.832.338	13.832.338	100	00	00
2001	49 675 625	39 826 537	80,17	9.849 048	19,83
2002	24.404.495	24.404.495	100	00	00
<b>Total</b>	<b>136 297 654</b>	<b>125 702 166</b>	<b>92</b>	<b>10.595 488</b>	<b>08</b>
<b>Moyenne</b>	<b>27 259 530</b>	<b>25 140 432</b>	<b>92</b>	<b>2.119 097</b>	<b>08</b>

Source : Comptes administratifs de la commune de Karimama

La lecture de tableau révèle que les recettes budgétaires de la commune de Karimama sont presque essentiellement des recettes de fonctionnement. En effet, en dehors de l'année 2001 où des recettes extraordinaires ont été enregistrées sous forme de reversement de l'excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires, la commune de Karimama n'a presque jamais mobilisé les recettes d'investissement. Ce qui s'explique par l'amenuisement des recettes budgétaires totales qui du coup sont essentiellement allouées au fonctionnement.

## 2.-4 Les dépenses budgétaires et leur évolution dans la commune de Karimama

### 3.2.1.- L'évolution de l'ensemble des dépenses budgétaires de la commune de Karimama

Pour la période de 1998 à 2002, la commune de Karimama a réalisé 141.052 507 francs. de dépenses budgétaires totales soit une moyenne annuelle de 28 210 500 francs ainsi que l'indique le tableau 4 ci-dessous.

**Tableau N°17 : Variation des dépenses de la commune de Karimama de 1998 à 2002**

Années	Dépenses totales	Variation (en %)
1998	26.599.070	-
1999	21.720.508	- 18,34
2000	19.518.406	- 10,13
2001	49 675 625	154,50
2002	23.538.906	- 52,61
TOTAL	141 052 507	-
MOYENNE	28.210.500	

Source : Comptes administratifs de la commune de Karimama

Le tableau ci-dessus montre que les dépenses budgétaires totales de la commune de Karimama de 1998 à 2002 évoluent également en dents de scies. En effet, la baisse des dépenses budgétaires totales observées entre 1998 et 1999 dont la variation est de – 18,34 % s'est amoindrie en 2000 avec une variation de -10,13 %. Les dépenses budgétaires s'accroissent ensuite subitement et passent de 19.518.406 francs en 2000 à 49.675.625 francs en 2001 soit un accroissement de 154,50 %. D'où le pic observé sur la courbe de variation des dépenses. Ces dépenses chutent ensuite brutalement et passent de 42.355.608 francs en 2001 à 23.538.906 francs en 2002 soit une régression de – 52,61 %

### 2.5.-La répartition des dépenses budgétaires en dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses d'investissement de la commune de Karimama n'occupent en moyenne que les 08 % des dépenses budgétaires totales contre 92 % pour les dépenses de fonctionnement (Cf tableau 5)..

Ce tableau révèle que les dépenses de fonctionnement baissent de 1998 à 2000. Elles connaissent un accroissement sensible en 2001 et baisse à nouveau en 2002 pour atteindre 23 538 906. Quant aux dépenses d'investissement, elles représentent 07,52 % des dépenses budgétaires. Ceci s'explique par la quasi- inexistence des recettes d'investissement signalée plus haut.

***Tableau N°18 : Répartition et évolution des dépenses de la commune de Karimama de 1998 à 2002***

Années	Dépenses totales	Dépenses de fonctionnement	%	Dépenses d'investissement	%
1998	26.599.070	25.853.070	97,20	746.400	02,80
1999	21.720.508	21.720.508	100	00	00
2000	19.518.406	19.518.406	100	00	00
2001	49.675.625	39 826 537	80,17	9.849 088	19,83
2002	23.538.906	23.538.906	100	00	00
Total	141.052.507	130 457 427	92,48	10.336.463	07,52
Moyenne	28 210.500	26 091 484	92,48	2.067.293	07,52

Source : Comptes administratifs de la commune de Karimama

## **2.6.-L'équilibre financier de la commune de Karimama**

***Tableau N°19 : Equilibre financier de la commune de Karimama de 1998 à 2002***

Année	Budget section fonctionnement			Budget section investissement			
	Recettes	Dépenses	Epargne brute	Recettes	Capacité d'investissement	Dépenses	Capacité de financement
1998	25.876.846	25.853.070	<b>23.776</b>	746.400	770.176	746.000	24.176
1999	21.761.950	21.720.508	<b>41.442</b>	00	41.442	00	41.442
2000	13.832.338	19.518.406	- <b>5.686.068</b>	00	-5.686.068	00	- 5.686.068
2001	39.826.537	39 826 537	<b>0</b>	9.590.463	9.508.535	9.590.463	- 81.928
2002	24.404.495	23.538.906	<b>865.589</b>	00	865.589	00	865.589

Source : Comptes administratifs de la commune de Karimama

### **2.6.1- L'épargne brute**

Très faible les deux premières années (23 776 en 1998 et 41.442 en 1999) l'épargne brute de la commune de Karimama a dangereusement chuté en 2000 jusqu'à - 5.686.068 francs. Elle s'est ensuite progressivement améliorée et a atteint 865.589 francs en 2002.

Ce phénomène n'est pas sans inconvénients sur la capacité d'investissement de la commune.

### **2.6.2.- La capacité d'investissement**

De 1998 à 2002, la capacité d'investissement de la commune de Karimama a également connu des fluctuations. En effet, elle est passée de 770.176 en 1998 à 41.442 en 1999 pour aussi chuter dangereusement en 2000 jusqu'à 5.686.068 francs. Elle a connu ensuite une nette amélioration en 2001 où elle a atteint 9.508.535 francs grâce aux promesses réalisées dans la mobilisation des recettes d'investissement.

Mais elle a encore malheureusement baissée passant de 9.508.535 en 2001 à 865.589 seulement en 2002.

### ***2.6.3.- La capacité de financement***

Hormis 1998 et 2001 où on a enregistré des dépenses d'investissement, la capacité de financement de la commune de Karimama présente presque les mêmes variations que l'épargne brute. En effet, estimée à 24.176 francs en 1998, la capacité de financement de la commune de Karimama est passée à 41.442 francs en 1999 pour chuter brutalement jusqu'à - 5.686.068 francs en 2000. Elle s'est ensuite améliorée progressivement pour atteindre 865.589 en 2002.

Au total, l'équilibre financier de la commune de Karimama est caractérisé par la faiblesse de l'épargne brute et la quasi inexistence des recettes d'investissement. Ce qui, du coup, réduit la capacité de financement de la commune et pourtant ne favorise pas le développement local.

## **3.- Le développement local par le financement direct de l'Etat**

L'état béninois intervient dans le processus de développement local de la commune de Karimama à travers les ressources prévues annuellement à cet effet dans le budget général de l'Etat et le financement direct de certaines dépenses d'investissement (construction d'infrastructures socio – communautaires par exemple).

### **3.1.-Les ressources provenant du budget général de l'Etat**

Chaque année, la commune de Karimama prévoit dans le chapitre VII de son budget deux lignes à montants invariables. Il s'agit de la subvention de l'état qui s'élève à 3.330.648 francs et de la subvention de la taxe civique d'un montant de 5.570.864 francs. Ces ressources provenant du budget général de l'Etat sont destinées à couvrir les dépenses de fonctionnement de la commune.

### **3.2.-Le financement direct de l'Etat dans la commune de Karimama**

Il arrive aussi qu'en dehors de ces subventions, l'Etat finance directement la réalisation des infrastructures socio communautaires. Ainsi, de 1998 à 2002, des domaines aussi divers que variés ont été pris en compte par ce type de financement. Le tableau ci-après présente la répartition par domaines d'intervention et par localités ainsi que le coût des différentes réalisations faites à cet effet.

**Tableau N°20 : Domaines d'intervention de l'Etat dans la commune de Karimama de 1998 à 2002**

Domaines d'interventions	Libellé du Projet	Coût	%	Localisation
Santé	Construction d'un centre de santé			Monsey
	Equipement d'un centre de santé en ambulance			Karimama
Education	Construction d'un module de 3 classes			CEG / Karimama
	Construction d'un module de 3 classes			EEP / Kargui
	Construction d'un module de 3 classes			Karimama
	Construction d'un module de 3 classes			Gorou – Béri
	Construction d'un module de 3 classes			Pékinga
	Construction d'un module de 3 classes			Garbey koara
	Construction d'un auberge			CEG / Karimama
Transport	Construction et réfection de la route Guéné Karimama			-
	Construction d'un pont à Bogo-bogo			Bogo – Bogo
Autres	Construction de 2 hangars			Karimama
	Construction de 3 hangars			Kompa
	Construction de 2 hangars			Monsey

#### **4.- La contribution du financement communautaire au développement local**

Les différentes communautés villageoises de la commune de Karimama participent de manière significative à la réalisation des projets à caractère social tels que les projets de construction d'infrastructures. Cette participation qui varie entre 10 et 25 % du coût total du projet peut être libérée en nature (sable, brique, main d'œuvre...) ou en espèce selon l'infrastructure à réaliser.

Par ailleurs, la communauté villageoise bénéficiaire de l'infrastructure assure son fonctionnement correct à travers l'approvisionnement continu en consommables et l'entretien de l'infrastructure ; toutes choses indispensables à la durabilité de l'ouvrage.

#### **5- Le financement des autres partenaires au développement local**

Ce financement est assuré par deux principaux types de partenaires que sont :

- les structures endogènes de développement locales telles que l'UCP, les GV, les GF etc.
- et les ONG et autres institutions financières externes à la commune (DED, MCDI, USAID, SNV, APEM – ONG, BEB, INRAB, CERABE, etc).

Ces différentes structures interviennent dans des domaines aussi divers que variés allant de l'éducation à la construction d'infrastructures socio – communautaires en passant, l'hydraulique villageoise, l'hygiène et assainissement, l'appui institutionnel, le renforcement des capacités des acteurs, etc.

Mais le constat est que ces ONGS n'interviennent dans la commune que de façon ponctuelle. Dans ces conditions, la commune de Karimama ne devra pas beaucoup miser sur ce genre de financement. L'accès devra alors être mis sur les ressources propres de la commune en vue d'assurer le développement local, durable et autocentré de Karimama.

Ainsi, certaines ressources propres de la commune jusque là banalisées devront être revalorisées. C'est le cas notamment des ressources générées par l'exploitation du fleuve Niger. Ces ressources sont actuellement maigres à cause de l'inorganisation quasi totale des embarcadères, des comités de pêche et autres exploitants du fleuve.

Par ailleurs, un accent particulier devra être mis sur la coopération décentralisée. Dans cette optique, la commune de Karimama devra signer des accords de jumelage avec des communes étrangères. Ce qui favorisera des échanges d'expériences et l'entraide intercommunale.

## D- Synthèse des atouts, contraintes, opportunités, menaces de la commune.

### 1 : Atouts et contraintes

<i>Domaines</i>	<i>constats majeurs</i>	<i>Atouts</i>	<i>Contraintes</i>
Géographiques	Nord : Limite géographique Fleuve Niger - L'Est Fleuve Niger – Sud : Commune Malanville Ouest Banikoara Superficie 6.02 km <sup>2</sup> – Relief peu accidenté – climat sahélo soudanien : deux saisons.- Sèche Nov. mi mai –pluvieuse mi mai à octobre - pluviométrie 600 mm /an – température moyenne 40°C (Avril mai – juin) Temp. moyenne 12°C à 25°C Harmattan (nov. à mars). Cours d'eau : fleuve Niger – L'Alibori et la- Mékrou. Le Parc W occupe les 2/3 de la commune, il regorge des ressources phoniques et floristiques	Les cours d'eau : - Fleuve niger - Mekrou - Alibori - Parc W	-Faible pluviométrie -Large occupation de 2/3 de la superficie de la commune par le parc W - agriculture Elevage pêche difficile du fait de l'existence du parcW  -Mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. -Inexistence de délimitation entre Karimama et Malanville
Démographie	-Dendi 63,8 % ; Peuhl 18,3 % Gourmantché 9 % autres 7,1 % -Langue de communication Dendi Existence de mouvements migratoires (Emigration Immigration) Religion dominante : l'Islam 91,3 % -2002 39.747 hts (19874 femmes) et 19873 hommes Prévision 2012 : 50.423 hts Taux d'accroissements 3,53 % Population rurale 97 % urbaine 3 % densité de la population 4,6 hts / km <sup>2</sup> -Existence d'un village administratif Haoussa	Existence d'une langue de communication (Dendi)	Taux d'accroissement élevé par rapport à la superficie occupable
Santé	Pas de centre de santé à Bogo - bogo – Insuffisance de personnel qualifié Absence de femmes dans les COGES / COGEC-COGEA -Pratique de la médecine traditionnelle		COGEC / COGES non fonctionnel
Hydraulique	Insuffisance des points d'eau potable – Tarsissement de puits / Fleuves	Fleuve Niger Mékrou Alibori – Programme PADEAR / D	Tarsissement des points d'eau – Etiage du fleuve Niger et autres
Energie	Pas d'électricité en courant alternatif	Le soleil pour l'énergie	Manque d'activités génératrices de revenus liées à l'énergie
Habitat /	Prédominance de l'habitat traditionnel – Absence de plan	-existence de carrières (sable	Habitat non durable – occupation anarchique des

	d'aménagement	gravions	domaines par défaut du plan d'aménagement
Information / Communication	Manque de Radio rurale, téléphone – Insuffisance de voies de communication	Voie fluviale en période de crue	Mauvaise circulation de l'information – Difficulté d'échanges commerciales
Education	++ Infrastructures en mauvais état Manque d'infrastructures dans certaines localités	Existence APEDD (AGeFIB), PIP	Difficultés de mobilisation de la participation communautaires
Hygiène / Assainissement	Insuffisance de latrines familiales / publiques non - observation des règles d'hygiène Existence de carrières où stagne l'eau de pluie Existence de grands dépotoirs sauvages	Présence d'ONG (BEB) et d'un agent d'hygiène sur le terrain Existence de maçons formés par la réalisation des latrines	(Proximité) Habitudes non disponibilités du ciment Manque de volonté + pauvreté
Routes / Pistes / Transports	Inexistence de pistes de desserte rurale	Existence du CMO (Comité Maîtrise d'Ouvrage)	Difficulté de mobilisation de la participation communautaire
Activités culturelles et sportives	Inexistence d'infrastructures sportive Insuffisance d'infrastructures de loisir	Existence main – d'œuvre	Manque d'initiative
Administratives	Manque d'Infrastructures pour les services de la Circonscription scolaire, le CLCAM et les Arrondissements	Existence de main d'œuvre	Manque de volonté Conditions non remplies Motivation / pauvreté
Agriculture	-Existe cultures céréalières -Existe cultures maraîchères -Existe cultures industrielles -Existe racine (Manioc)	Terres faciles à exploiter -Culture attelée assez répandue	<b><u>-Insuffisance de terres cultivables</u></b> <b><u>-Divagation des animaux dans les cultures</u></b> Mauvais gestion des terres cultivables <b><u>-Appauvrissement des terres cultivables</u></b>
Elevage	-Existe (Bovins, Ovins, Caprins, asines, équins, volaille)	-Existe cours d'eau pour abreuver Forage de quelques puits pastoraux en cours Existe des parcs modernes de vaccination Existe marchés à bétails	<b><u>Insuffisance des zones pâturage</u></b> <b><u>Insuffisance / Non - respect des couloirs de passages</u></b> <b><u>Existence de maladies endémiques</u></b> <b><u>Feux de brousse tardifs</u></b>
Pêche	-Existe pêche continentale artisanale -Existe cours d'eau (Fleuve Niger, Mekrou et plaines inondables (Alibori et marres) -Existe réglementation traditionnelle des pêches -Existe structures d'organisation	-Début de la pisciculture -Début d'organisation moderne des pêcheurs et mareyeurs	<b><u>Insuffisance d'un lieu d'approvisionnement local des engins de pêche à moindre coût</u></b> <b><u>Pêche peu organisée</u></b> <b><u>Non - respect des règles en matière de Pêche</u></b> <b><u>Pêche non développée</u></b>



	modernes des pêcheurs et mareyeurs (C/Pêche UNAPECAB ANM) (Association National des marayeurs et marayeuses du Bénin)		<b><u>Sous exploitation produits halieutiques du Parc</u></b>
Ressources minières	Existence fer à Loumbou Loumbou Existe d'autres gisements (Nibel, Zinc, Plomb, cabalt) Existence gisements sable et graviers	Existence fer à Loumbou Loumbou Existe d'autres gisements (Nibel, Zinc, Plomb, cabalt) Existence gisements sable et graviers	<b><u>Inexistence des moyens pour l'exploitation</u></b>
Industrie	Inexistante		désintéressement des opérateurs économiques
Artisanat	Existe :Taillerie, menuiserie, forge, mécanique, tissage, natte Transformation agro-alimentaire	Existence matière première	<b><u>Mauvaise organisation peu développé</u></b>
Tourisme et hôtellerie	Aucune activité n'existe	Ile de lété Pierre fétiche de Tondifoufou Palais royal Embarcadère etc...	Faible organisation motivation / moyen faible ; Manque de professionnels et de promotion
Commerce	-Existence plusieurs marchés d'échanges commerciales (peu développés)	Existence voies de communication avec Malanville Existence de plusieurs marchés	Inexistence d'infrastructures vers certains marchés Commerce peu développé / organisé Manque / insuffisance de capitaux désintéressement des opérateurs économiques
Finances locales	-Faible mobilisation des ressources locales (Ex taxes – contribution pour réalisation infrast.) -Epargne et crédit très peu développés -Mauvaise gestion des fonds par les GV -Gestion des fonds locaux de solidarité peu transparente -Faiblesse des ressources fiscales et d'investissement La quasi totalité des recettes budgétaires est destinée au fonctionnement de la mairie	-Existence de ressources locales Existence de la CLCAM et d'autres structures de micro – crédits Existence de fonds de solidarité existence de structures organisées (UCP, GV , GF, ONG locales...)	Faible engouement des populations aux actions communautaires au développement Mauvaise compréhension de principes démocratiques / Lois Mauvaise gestion au sein des organisations locales de la société civile
Fonctionnement de la Mairie	-Existence de cumul de postes / Fonctions Manque de cadres qualifiés Manque de mobiliers Grande insuffisance d'infrastructures administratives	Gestion de la mairie assurée par un personnel autochtone Existence de bureaux de la mairie Existence de Conseil communal	Pénurie de personnel Faible niveau de formation du personnel Insuffisance / défectuosité du matériel Faiblesses des ressources financières

## 2 : Opportunités et menaces

Domaines	Opportunités	Menaces
Géographie	-Intervention du projet ECOPAS/CENAGREF -Aménagement de la vallée (MAEP) -Construction barrage sur le Mékrou	Lois de classement du parc Désertification Diversité biologique
Santé	-ABPF (Planning Familial) - Présence d'écoles de formation (ENIAB et ENIEB) dans la région	
Hydraulique	-Plan d'action Gouvernemental -Ecole de formation (ENIAB – ENIEB...)	Etiage des fleuves
Energie	Construction de barrage sur le Mékrou -Projet gouvernemental (construction de château SBEE)	
Habitat / Aménagement	-Intervention de la SBEE Projet énergie solaire (ENERDAS)	Désertification Inondation Transhumance transfrontalière
Information / Communication	Projet de construction de logement / Location – vente -Projet ECOPAS/CENAGREF	
Education	-Action Gouvernementale (Politique nationale de communication) -CMO	Peu d'Enseignants qualifiés
Hygiène / Assainissement	IFESH – AGEFIB – MCDF – WORLD – EDUCATION - POLITIQUE NATIONALE DE Gouvernement	-Longue procédure administrative des ONG (BEB)
Routes / Pistes Transport	-ONG PADEAR / DANIDA -Politique du gouvernement	Inondation Erosion
Activités culturelles et sportives	-CMO -Politique du Gouvernement	-Enclavement
Administration	-Encouragement par l'Etat RSCN	
Finances locales	-Lois sur décentralisation -Partenariat avec l'extérieur	
	Existence de projets de micro finance et institution de finances FECECAM – URCLCAM etc...	
	Fonctionnement mairie : Existence de la maison des collectivités -lois sur la décentralisation -Subvention de l'Etat	Insuffisance de formation qualifiée
Agriculture	-Existence de structures de distribution des intrants agricoles Possibilités de filières (coton, pommes de terres manioc, maïs etc...) PDRT – PDFM – INRAB - PADSE	-Problème de marchés d'écoulement des produits -Instabilité des prix - Aléas climatiques (sécheresse, inondation))
Elevage	-Existence PADEB ; PACE	-Transhumance transfrontalière -Tariement des points d'eau -Etiage du fleuve etc... Epidémies
Pêche	Existence ONAPECAB / ANM -Existence des magasins de vente des engins de pêche	-Etiage des fleurs

Ressources minières	-Politique nationale pour l'exploitation des gisements miniers (ferme LBLB etc...	
Industrie		
Artisanat	-Structures d'organisations des Artisans -Centre de formation	
Tourisme et Hôtellerie	-Politique du Gouvernement	Enclavement et absence de politique nationale de frontière
Commerce	-Opérateurs Economiques -Existence d'industrie de transformation des produits agricoles -Existence des Banques de crédit -Existence de marchés frontaliers (Malanville, Ouna, Albarika-izé)	Enclavement et difficultés dans la conservation des produits et d'accès aux marchés



**Atelier bilan diagnostic :  
Restitution des travaux de groupes en plénière**

**PLANIFICATION DES ACTIONS  
DE DEVELOPPEMENT**

## **II- PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT**

### **A : Rappel des orientations nationales de développement :**

#### **1 : vision du Bénin à l'horizon 2025**

« Le Bénin, en 2025, un pays phare, un pays bien gouverné ; uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et bien être social »

La vision du Bénin repose sur 5 objectifs

- Bonne gouvernance
- L'unité nationale et paix
- L'économie prospère et compétitive
- La Culture convergente et rayonnante
- Le bien être social

#### **2 : Orientations Stratégiques du Bénin**

- 
- Consolidation de démocratie et de la bonne gouvernance
- Promotion d'une culture de développement
- Renforcement lutte contre la pauvreté
- Renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale
- Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et de la gestion rationnelle de l'environnement
- Promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technologique
- Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie
- Renforcement des valeurs familiales et communautaires

### **B : Vision, Orientations stratégiques et les objectifs de développement de Karimama**

#### **1 : Problématique de développement de la commune :**

La commune de Karimama malgré ses potentialités (cours d'eau, Parc W) est une commune laissée pour compte dans la vallée du Niger. Elle souffre de la précarité des ressources naturelles, d'infrastructures socio économiques, de la limite des échanges commerciaux, du faible niveau des jeunes et des adultes, des pesanteurs sociales qui freinent la participation des femmes et des jeunes dans les structures de prises de décisions et le développement des activités culturelles.

#### **2 : Vision de développement de la commune :**

**Karimama d'ici 2015 est une commune bien gouvernée, reboisée équipée qui communique avec le reste du monde par différents moyens et ayant un capital humain important, valorisé et vivant dans un terroir équitablement bien géré et productif.**

3 : Les forces, faiblesses, menaces et opportunités majeures de la commune :

<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
1- Existence de cours d'eau ; 2- Existence de structures locales 3- Existence de marchés locaux et à bétails 4- Existence du parc W 5- Existences de sources de prélèvement de taxes	1- Inorganisation des structures de gestion des centres commerciaux 2- Faible engouement des populations aux actions communautaires 3- Moyens limités pour le développement de l'élevage et de la pêche 4- Moyens de communication et autres infrastructures socio-communautaires limités 5- Insuffisance d'enseignants qualifiés
<b>OPPORTUNUTES</b>	<b>MENACES</b>
1- Politique nationale favorable au développement 2- Possibilités de développement des filières 3- Possibilité de partenariat avec l'extérieur 4- Présence de structures d'appui dans plusieurs domaines 5- Proximité avec grand marché de Malanville	1- Inexistence de politique nationale de frontière 2- Aléas climatiques 3- Absence de débouchés pour les produits 4- Assèchement des cours d'eau 5- Large occupation de plus des 5/6 ème de la superficie de la commune par le parc W.

4 : Orientations stratégiques de la commune :

***Options stratégiques 1***

Saisir la faveur qu'accorde la politique nationale aux communes déshéritées et la possibilité de partenariat avec l'extérieur pour améliorer les moyens de communications et autres infrastructures socio – communautaires et résoudre les problèmes d'insuffisance Agents (Etat et Projet)

***Option Stratégique 2 :***

Saisir la possibilité de développer les filières en partenariat avec les structures d'appui dans plusieurs domaines pour valoriser les cours d'eau existants, améliorer le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, organiser les structures de gestion et motiver les populations aux actions de développement communautaire

***Option Stratégique 3 :***

Utiliser la possibilité de prélever les taxes au niveau du parc W pour réduire la menace que constitue sa large occupation (plus de 5/6) de la superficie de la commune et exploiter la présence des Organisations de la société civile (structures locales) pour freiner l'avancée du désert

## 5 : Objectifs de développement de la Commune

### 5.1 : Objectif global :

Pauvreté réduite de façon substantielle par l'utilisation durable des ressources endogènes et exogènes

### 5.2 : Objectifs spécifiques :

OS1 : Mobiliser les moyens internes et externes pour la réalisation des infrastructures socio – communautaires et le renforcement des capacités humaines adéquates

O.S 2 : Promouvoir l'agriculture l'élevage, la pêche, la foresterie, la faune et les autres activités pour le Développement d'un partenariat avec les structures d'appui

O.S 3 : Augmenter la capacité des Organisations de la société civile (structures locales) en matière de lutte contre la désertification

OS 4 : Exploiter les ressources provenant du parc W pour les actions de développement



**Atelier programmation : Travaux de groupe**

**Tableau des objectifs spécifiques, résultats, indicateurs et activités**

<i>Orientations stratégiques</i>	<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Activités</i>
<p><b>Options stratégiques 1</b> Saisir la faveur qu'accorde la politique nationale aux communes déshéritées et la possibilité de partenariat avec l'extérieur pour améliorer les moyens de communications et autres infrastructures socio – communautaires et résoudre les problèmes d'insuffisance Agents (Etat et Projet)</p>	<p><b>OS1 : Mobiliser les moyens</b> internes et externes pour la réalisation des infrastructures socio – communautaires et le renforcement des capacités humaines adéquates</p>	<p><b>RI.1 :</b> Les blocages en communication sont levés</p> <p><b>RI.2 :</b> Les infrastructures socio - communautaires sont réalisées</p> <p><b>RI.3 :</b> Les mesures de motivation des agents (Etat et projets) affectés à Karimama sont définies et mises en œuvre</p> <p><b>RI.4 :</b> Les populations participent aux actions de développement communautaire</p> <p><b>RI.5 :</b> Le taux de fréquentation, de réussite scolaire et d'alphabétisation des</p>	<p>- 80 % de la superficie de la commune couverte par une radio locale d'ici en 2009</p> <p>- Organes de gestion et compartiments fonctionnels</p> <p>- Les arrondissements de Monsey et Kompa sont couverts par la radio et la télévision nationale d'ici 2009</p> <p>- 90 % des villages de la commune sont reliés au chef lieu (Karimama centre) par une route latérique d'ici 2009</p> <p>- Les comités de gestion sont installés et sont fonctionnels</p> <p>- D'ici décembre 2004 Karimama centre dispose de téléphone</p> <p>- De 2005 – 2009, deux (02) modules de classes sont construites par an dans la commune</p> <p>- De 2005 – 2009 deux (02) blocs de latrines sont construites par an dans les écoles</p> <p>- De 2005 à 2009, le taux de réalisation de latrines familiale a augmenté de 25 %</p> <p>- Au moins 8 points d'eau potable sont réalisés par an entre 2005 et 2009</p> <p>- Le centre de santé de Bogo – bogo est construit d'ici décembre 2005</p>	<p>A1 1.1 : Négocier l'installation d'une radio locale</p> <p>A1 1.2 : Gérer efficacement la radio locale</p> <p>A1 1.3 : Négocier l'extension de la couverture totale de la commune par la radio et la télévision nationale</p> <p>A1 1.4 : Négocier l'ouverture des pistes de desserte rurale</p> <p>A1 1.5 : Appliquer une bonne politique d'entretien des routes</p> <p>A1 1.6 : Négocier la couverture téléphonique de la commune</p> <p>A1 2.1 : Construire 10 modules de 3 à 4 classes équipés</p> <p>A1 2.2 : Construire 10 blocs de latrines dans les écoles et promouvoir la réalisation de latrines privées</p> <p>A1 2.3 : Réaliser 40 points d'eau potable</p> <p>A1 2.4 : Construire un centre de santé à Bogo-bogo</p> <p>A1 2.5 : Ouvrir 55 km (kompa-péthinga) de pistes rurales et construire 25 km (karimama-kompa) de route</p>



		<p>adultes a augmenté</p> <p>R1.6 : La santé de la population est assurée</p> <p>R1.7 : Les activités culturelles sont valorisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pistes Kompa – Pékinga sont ouvertes d’ici 2008</li> <li>- La route Karimama Kompa est construite d’ici 2009</li> <li>- Un (01) centre de loisir est construit par an à partir de 2005 dans les arrondissements qui n’en dispose pas.</li> <li>- Les infrastructures réalisées contribuent à la satisfaction des besoins des agents</li> <li>- Tous les agents sont bien logés et ont accès à l’eau potable d’ici à 2006</li> <li>- D’ici 2006 tous les agents de l’Etat perçoivent leurs salaires à Karimama</li> <li>- Chaque année dan chaque secteur un agent reçoit une prime d’encouragement de la mairie</li> <li>- Toutes les contributions des populations à la mise en œuvre des projets sont mobilisées à temps d’ici 2005</li> <li>- Au moins moins une O.S.C est dynamisée par secteurs d’ici 2006</li> <li>- 30 % du budget communal de fonctionnement est constitués par les ressources locales d’ici 2006</li> <li>- Les points périodiques d’exécution du budget sont faits et communiqués aux populations</li> <li>- Au moins deux (02) infrastructures économiques sont aménagées par an à partir de 2005</li> <li>- Au moins 80 % des enfants (garçons et filles) scolarisables sont inscrits et vont</li> </ul>	<p>A1 2.6 : Construire quatre (04) centres de loisirs</p> <p>A1 3.1 : Tenir compte des besoins des agents dans la mise en place des infrastructures</p> <p>A1 3.2 : Faciliter aux agents l’accès à des logements décents grâce aux initiatives de la mairie et des populations</p> <p>A1 3.3 : Négocier auprès des structures compétentes la perception des salaires des agents sur place</p> <p>A1 3.4 : Primer les meilleurs agents</p> <p>A1 4.1 : Sensibiliser les populations à la mobilisation de leur contre partie dans la mise en œuvre des projets</p> <p>A1 4.2 : Organiser et dynamiser les O.S.C.</p> <p>A1 4.3 : Sensibiliser les populations sur le paiement des taxes et impôts</p> <p>A1 4.4 : Gérer de manière transparente et efficacement les ressources locales</p> <p>A1 4.5 : Aménager les Infrastructures économiques existantes (embarcadères, marchés auto gares...)</p> <p>A1 5.1 : Assurer l’inscription des enfants (garçons et filles) en âge scolarisable</p> <p>A1 5.2 : Assurer le maintien des enfants à l’école</p> <p>A1 5.3 : Assurer un encadrement adéquat des enfants à l’école</p>
--	--	---	---	---

		<p>régulièrement à l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 80 % des enfants (garçons et filles) scolarisables sont inscrits et vont régulièrement à l'école</li> <li>- 70 % des classes disposent d'enseignants qualifiés et le taux de réussite dans les écoles est d'au moins 50 %</li> <li>- A partir de 2005 au moins deux mois de cours d'alphabétisation sont organisés par an et par village</li> <li>- 4 centres sont construits d'ici 2009 dans les arrondissements qui n'en disposent pas</li> <li>- Augmentation du taux de fréquentation (à chercher au centre communal de santé)</li> <li>- Le taux de mortalité et de morbidité a diminué de à d'ici 2006 (cf document CSC)</li> <li>- Tous les CS ont des comités de gestion opérationnels</li> <li>- A partir 2005 au moins deux thèmes sont présentés / village / an sur l'hygiène alimentaire</li> <li>- A partir de 2005 au moins deux séances d'animation et de démonstration diététiques sont organisées par village / an</li> <li>- Plus de 50 % des cas de malnutrition sont orientés vers un centre de prise en charge</li> <li>- un programme de lutte contre le sida est mis en œuvre d'ici à 2005.</li> <li>- A partir de 2005 une compétition de ballet et de lutte traditionnelle est organisée par an</li> </ul>	<p>A1 5.4 : Négocier auprès des structures compétentes la mise à la disposition de la commune d'enseignants qualifiés (voir indicateurs)</p> <p>A1 5.5 : Assurer l'alphabétisation des adultes</p> <p>A1 5.6 : Construire 4 centres d'alphabétisation dans les chefs lieux d'arrondissement)</p> <p>A1 6.1 : Sensibiliser les populations à fréquenter régulièrement les centres de santé</p> <p>A1 6.2 : Organiser les populations à prendre en charge les problèmes liés à leur santé</p> <p>A1 6.3 : Amener les agents au respect de l'éthique et la déontologie en matière de santé</p> <p>A1 6.4 : Sensibiliser et former les populations en matière d'hygiène alimentaire</p> <p>A1 6.5 : Sensibiliser et former les populations sur la nécessité d'une alimentation équilibrée</p> <p>A1 6.6 : Définir avec le CPS les mesures de prise en charge des cas de malnutrition</p> <p>A1 7.1 : Organiser des compétitions de ballet et de lutte traditionnelle</p> <p>A1 7.2 : Organiser un forum sur la valorisation des cultures locales</p> <p>A1 7.3 : Faire connaître la culture</p>
--	--	--	---

			<p>-A partir de 2005 un forum sur les cultures locales organisées tous les 2 ans</p> <p>-A partir de 2005 des émissions sur la culture Dendi sont diffusées par la radio et la télévision nationale</p>	<p>Dendi au reste du monde</p> <p>A1 7 4 : Elaborer et exécuter un programme de lutte contre le sida</p>
<p><b>Option Stratégique 2 :</b> Saisir la possibilité de développer les filières en partenariat avec les structures d'appui dans plusieurs domaines pour valoriser les cours d'eau existants, améliorer le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, organiser les structures de gestion et motiver les populations aux actions de développement communautaire</p>	<p>O.S 2 : Promouvoir l'agriculture l'élevage, la pêche et les autres activités pour le Développement d'un partenariat avec les structures d'appui</p>	<p>R2.1 : L'agriculture est diversifiée</p> <p>R2.2 : Les rendements des espèces animales sont améliorés</p> <p>R2.3 : La pêche et la pisciculture sont promues</p> <p>R2.4 : Les femmes ont accès aux facteurs de production nécessaires à la promotion de leurs activités</p> <p>R2.5 : Les AGR (transformation, artisanat, petit commerce etc...) sont promues</p>	<p>- Les villages (populations) connaissent et exploitent à 60 % leur potentiel agricoles (différentes spéculations) d'ici à 2007</p> <p>- D'ici à 2006 les filières porteuses sont valorisées dans la commune</p> <p>- D'ici 2006, les 4 micro-projets sont exécutés et les recommandations sont mises en œuvre</p> <p>- D'ici 2006, les 4 micro-projets sont exécutés et les recommandations sont mises en œuvre</p> <p>- D'ici à 2008, les rendements en lait et en viande passent respectivement de 11 à 31 / jour par vache, de 60 à 70 % à l'abattage par carcasse bovine</p> <p>- D'ici à 2006, trois (3) filières sont valorisées dans la commune</p> <p>- D'ici 2007, un projet de développement de l'élevage est opérationnel dans la commune</p> <p>- D'ici 2006, les 4 micro-projets sont exécutés et les recommandations sont mises en œuvre</p> <p>- D'ici 2006, les 4 micro-projets sont exécutés et les recommandations sont mises en œuvre</p> <p>- D'ici 2006, les 4 micro-projets sont</p>	<p>A2 1.1 : Faire une étude sur les filières porteuses</p> <p>A2 1.2 : Choisir les filières porteuses</p> <p>A2 1.3 : Elaborer des micro projets porteuses sur les filières</p> <p>A2 1.4 : Rechercher le financement des micro projets identifiés</p> <p>A2 1.5 : La mise en œuvre des projets</p> <p>A2 2.1 : Réaliser une étude sur la sélection massale</p> <p>A2 2.2 : Elaborer projet en fonction des résultats de l'étude (infrastructure, espèces pastorales</p> <p>A2 2.3 : Rechercher le financement pour la mise en œuvre du projet</p> <p>A2 2.4 : Lutter contre les maladies animales</p> <p>A2 3.1 : Mettre en place un comité de suivi des activités de pêches</p> <p>A2 3.2 : Former à l'utilisation des étangs et trous à poissons</p> <p>A2 3.3 : Former les populations sur les techniques de pêches et piscicultures</p> <p>A2 3.4 : Lutter contre l'utilisation des engins prohibés</p> <p>A2 4.1 : Renforcer les capacités de gestion des organisations de femmes</p>

		<p>exécutés et les recommandations sont mises en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un document sur les possibilités de développement de la pêche et de la pisciculture existe</li> <li>- Un projet de développement de la pêche et de la pisciculture est opérationnel d'ici à 2007</li> <li>- D'ici 2006, les 4 micro-projets sont exécutés et les recommandations sont mises en œuvre</li> <li>- D'ici 2009, la production halieutique a augmenté de 50 % dans toutes les zones de pêche de la commune</li> <li>-D'ici 2007, 05 étangs piscicales sont aménagés et le nombre de trous à poissons a augmenté de 10 % par an</li> <li>- Un comité de lutte contre l'utilisation des engins prohibés est mis en place et suivi par la mairie</li> <li>-L'agriculture, l'élevage et la pêche sont menées dans des espaces bien délimitées d'ici à 2008</li> <li>- Les conflits éleveurs – agriculteurs ont diminué de 50 % d'ici à 2006</li> <li>- 60 % des hommes sont sensibilisés et cèdent des terres fertiles aux femmes d'ici à 2008</li> <li>- Le niveau de production des femmes a augmenté de 25 % d'ici à 2008</li> <li>- La production des activités au niveau des femmes a augmenté de 25 % d'ici à 2008</li> </ul>	<p>A2 4.2 : Augmenter la surface de la CLCAM de Karimama</p> <p>A2 4.3 : Négocier la réduction des taux d'intérêts</p> <p>A2 5.1 : Construire 1 restaurant, 2 boutiques et 1 réceptif hôtelier</p> <p>A2 5.2 : Rechercher les financements pour les constructions du restaurant, des boutiques et du réceptif hôtelier</p> <p>A2 5.3 : Former les femmes pour une meilleure performance dans les AGR</p> <p>A2 6.2 : Construire 05 marchés</p> <p>A2 6.3 : Aménager les aires de marchés à bétails</p> <p>A2 6.4 : Construire les boucheries dans les 05 chefs lieux d'arrondissement.</p>
--	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le niveau de crédits accordés aux femmes passent de 20 à 35 % d'ici à 2009</li> <li>- Au moins 2 institutions de micro finances sont acquises à la cause</li> <li>- Au moins 04 structures accompagnent les femmes d'ici 2006</li> <li>- Un (1) restaurant, 2 boutiques et 01 réceptif hôtelier sont fonctionnels d'ici 2006 à Karimama centre</li> <li>- Les revenus issus des AGR augmentent de 10 % d'ici à 2008 dans la commune</li> <li>- 4 hangars à Birni Lafia, 3 hangars à Karimama, 5 hangars à Bogo bogo, 3 hangars à Kompa et 5 à Monsey sont construits d'ici à l'an 2009</li> <li>-1 marché de bétails est aménagé dans la commune d'ici à l'an 2009</li> <li>-Une boucherie – Abattoir est construite dans la commune d'ici à l'an 2009</li> </ul>	
<p><b>Option Stratégique 3 :</b> Utiliser la possibilité de prélever les taxes au niveau du parc W pour réduire la menace que constitue sa large occupation (plus des 5/6) de la superficie de la commune et exploiter la présence des Organisations de la société civile (structures locales)</p>	<p>O.S 3 : Augmenter la capacité des Organisations de la société civile (structures locales) en matière de lutte contre la désertification</p>	<p>R 3.1 : Les Organisations de la Société Civile (OSC) (structures locales) adhèrent à la politique locale de lutte contre la désertification</p> <p>R 3.2 : Les 14 OSC sont engagés dans la lutte contre la désertification</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cinq (5) OSC sont aptes et engagées dans la lutte contre la désertification d'ici fin 2005</li> <li>- D'ici juin 2004 le plan d'action élaboré est vulgarisé</li> <li>- 0,5 ha sont reboisés et entretenus par an et par village d'ici 2005</li> <li>- D'ici 2006, le fleuve Niger constitue la principale source d'approvisionnement en eau potable de Karimama centre</li> <li>- D'ici 2006, les zones d'aptitude des cours d'eau sont connues et valorisées</li> <li>- Tous les AVIGREF participent à la</li> </ul>	<p>A3 1.1 : Sensibiliser les OSC sur les conséquences de l'avancée du désert</p> <p>A3.1.2 : Identifier cinq (5) OSC les plus engagées à cette cause</p> <p>A3.1.3 : Former les OSC en matière de lutte contre la désertification</p> <p>A3 2.1 : Elaborer et vulgariser un plan d'action communal de lutte contre la désertification en insistant sur la répartition des rôles</p> <p>A3 2.2 : Exécuter le plan d'action en fonction des différents acteurs</p> <p>A3 3.1 : <i>Utiliser les cours d'eau</i></p>

<p>pour freiner l'avancée du désert</p>	<p>OS 4 : Exploiter les ressources provenant du parc W pour les actions de développement</p>	<p>R 4.1 : Un conseil des communes riveraines du Parc est fonctionnel</p> <p>R 4.2 : Les ressources provenant du parc W sont mieux exploitées</p>	<p>gestion du parc W d'ici 2005</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'ici 2008, 5 sites touristiques sont accessibles et attractifs (Koutagambou, mare 25, Thron ; Gorge de Mékrou Leté – fleuve)</li> <li>-D'ici fin 2006, 02 Motels sont réalisés</li> <li>- D'ici juin 2004 , une lettre pour la création d'un cadre de concertation est adressé à toutes les communes riveraines du parc</li> <li>- D'ici 2006, un cadre de concertation des communes riveraines du parc W est créé et fonctionnel</li> <li>- D'ici fin 2006, les revenus induits du parc W sont connus et valorisés</li> </ul>	<p><i>comme source d'adduction d'eau potable</i></p> <p>A3 3.2 : <i>Utiliser les cours d'eau pour l'agriculture de contre saison, l'élevage, la pêche sportive, la pisciculture et le tourisme</i></p> <p>A3 3.3 : Sensibiliser les populations sur l'importance de la gestion participative du parc W</p> <p>A3 3.4 : Contribuer au développement du tourisme de vision dans le parc</p> <p>A3 3.5 : Susciter et participer à l'installation et à la gestion des infrastructures hôtelières</p> <p>A3 4.1 : Susciter la création d'un cadre de concertation des communes riveraines du Parc</p> <p>A3 4.2 : Participer aux réunions et formaliser le cadre de concertation</p> <p>A3 4.2.1 : Identifier les ressources potentielles du Parc W</p> <p>A3 4.2.2 : * Identifier et formaliser la collaboration avec les acteurs pouvant mieux exploiter les ressources au profit de la commune</p>
---	--	---	--	--

## **6- Programmes et projets de développement de la commune**

### **Programme 1 : Réalisation des infrastructures socio communautaires et développement du capital humain**

- Projet 1 : Projet d'amélioration des services des enseignements et de l'alphabétisation
- Projet 2 : Projet d'amélioration des services de santé
- Projet 3 : Extension du réseau hydraulique et assainissement
- Projet 4 : Amélioration des services de communication
- Projet 5 : Promotion de la culture du tourisme, des sports et loisirs
- Projet 6 : Amélioration du cadre de vie et de travail des fonctionnaires en service dans la commune
- Projet 7 : Aménagement du terroir

### **Programme 2 : Développement de l'économie locale**

- Projet 1 : Promotion des cultures maraîchères dans la commune de Karimama
- Projet 2 : Promotion des cultures de maïs, riz,arachides,manioc et courge
- Projet 3 : Promotion de l'élevage de bovins,petits ruminants et volailles (oies,canards,pintades,poule)
- Projet 4 : Amélioration de la pisciculture dans les étangs et trous à poissons
- Projet 5 : Valorisation des ressources accessibles du parc W
- Projet 6 : Promotion des Activités Génératrices de Revenues
- Projet 7 : Restauration des ressources forestières et d'autres composantes de la diversité biologique

### **Programme 3 : Renforcement des capacités des structures locales**

- Projet 1 : Amélioration du système de communication
- Projet 2 : Mobilisation des ressources financières

Programmation spatiale des programmes et projets.

Programme	Projets (Résultats)	Indicateur	Sources de Vérification	Activités	Localités	Acteurs / Responsabilités	Hypothèses/suppositions	Période d'Exécution				
								Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
1 Programme I Réalisation des Infrastructures Socio communautaires et développement du capital humain	P1 : Amélioration des services des enseignants et de l'Alphabétisation	-De 2005 – 2009 deux modules de classe sont construits par an dans la commune -Au moins 80 % des enfants (garçons et filles) sont inscrits et vont régulièrement à l'école -70 % des classes disposent d'enseignants qualifiés -le taux de réussite dans les écoles est	-Dans les archives à la mairie sur le terrain et à la CS (circonscription scolaire) convention de financement administratif	A1 2.1 : Construire dix modules de 3 à 4 classes équipés A1 5.1 : Assurer l'inscription des enfants (garçons et filles) en âge scolarisable A1 5.2 : Assurer le maintien des enfants à l'école A1 5.3 : Assurer un encadrement adéquat des enfants scolarisé A1 5.4 : Négocier auprès des structures compétentes la mise à la disposition de	Arrondissements de : -Birni Lafia -Karimama -Bogo-bogo -Kompa -Monsey pour les classes -Birni lafia bogo-bogo Kompa Monsey Pour les centres d'alphabétisation	La CC/les partenaires APE et CC APE – CS CS – APE CC  CC – CS <sup>1</sup>  CC  CC  CC	Les Partenaires et l'état apportent leur contre partie	X	X	X	X	
								X	X	X	X	
								X	X	X	X	
								X	X	X	X	
								X	X	X	X	
								X	X	X	X	
									X	X	X	
										X	X	

<sup>1</sup> CS : Circonscription Scolaire



		<p>dans les écoles est d'au moins 50 %</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 enseignants communautaires sont recrutés de 2005 à 2007</li> <li>-Quatre centres d'alphabétisations sont construits dans les arrondissements qui n'en disposent pas d'ici 2009</li> <li>-D'ici 2009 Karimama centre dispose d'un centre de formation professionnel</li> </ul>		<p>la commune des enseignants qualifiés</p> <p>A1 5.5 : Assurer l'alphabétisation des adultes</p> <p>A1 5.6 : Construire quatre centres d'alphabétisation</p> <p>A1 5.7 : Ouvrir un centre de formation professionnel</p>	<p>ation enfin</p> <p>1 centre de formation à Karimama</p>								
	<p>P2 : Amélioration des services de santé</p>	<p>-Le centre de santé de Bogo-bogo construit d'ici 2006</p> <p>-Augmentation du taux de fréquentation des centres de santé de ..... à .....</p> <p>-Le taux de mortalité et de morbidité a augmenté de ..... à ..... d'ici 2006</p> <p>Tous les centres de santé ont des comités de gestion opérationnels (confère fiche d'identification des activités)</p>	<p>-Archive de la mairie</p> <p>-Sur le terrain et dans les formations sanitaires</p>	<p>A1 2.4 : Construire un centre de santé à Bogo – Bogo</p> <p>A1 5.1 : Sensibiliser les populations à fréquenter les centres de santé</p> <p>A1 6.2 : Organiser les populations à prendre en charge les problèmes liés à leur santé</p> <p>A1 6.3 : Amener les agents de santé au respect de l'éthique et la déontologie en matière de santé</p> <p>A64 : Elaborer et mettre en œuvre un programme de lutte contre le sida dans la commune</p>	<p>Bogo-bogo</p> <p>Toute la commune</p>	<p>CC / Partenaires</p> <p>CC / service déconcentré en matière de santé</p>	<p>partenaires et l'état apportent leurs contre parties</p>	X					
								X	X	X	X	X	
								X	X	X	X	X	
								X	X	X	X	X	

P3 : Extention du réseau hydraulique et Assainissement	-Au moins 8 points d'eau potable sont réalisés par an entre 2005 et 2009 -De 2005 à 2009 deux blocs latrines au moins sont construits par an dans les écoles De 2005 à 2009 le taux de réalisation des latrines familiales augmente de 25 % -D'ici 2005 créer un service d'hygiène et d'Assainissement	-Archives mairie -Sur le terrain -Service Départemental Hydraulique Alibori	A1 11 : Construire dix blocs de latrines dans les écoles et promouvoir la réalisation de latrines privées A1 12 : Réaliser 40 points d'eau potable A1 13: Mettre en place une structure chargée de l'hygiène et de l'assainissement	Toute la commune  Toute la commune	Etat – Partenaires – Populations  Etat – Partenaires - Populations	-Les partenaires et l'état apportent leurs contre parties	X	X	X	X	X
							X	X	X	X	X
P4 : Amélioration des services de communication	-80 % de la superficie de la commune couverte par une radio locale -Les arrondissements de Monsey et Kompa sont couverts par la radio et la TV nationales d'ici 2009 -90 % des villages sont reliés au chef lieu (Karimama centre) par une route latéritique d'ici 2009 d'ici 2004 Karimama centre dispose de téléphone	-Archives Mairie  -Terrain  -Terrain  -Terrain  -Terrain	A1 1.1 : Négocier l'installation d'une radio locale A1 1.2 : Gérer efficacement la radio locale A1 1.3 : Négocier l'extension de la couverture totale de la commune par la radio et la télévision nationale A1 1.4 : Négocier l'ouverture de pistes de desserte rurale A1 1.5 : Appliquer une bonne politique d'entretien des routes A1 1.6 : Négocier la couverture téléphonique de la commune	Toute la commune	CC – Etat - Partenaires	-Les partenaires et l'état apportent leurs contre parties	X				
								X	X	X	X
							X				
							X				
								X	X	X	X
							X				

	Projet 4	-La piste Ko mpa – Pékinga est ouverte d'ici 2008  -La route Karimama Kompa est construite d'ici 2009	-Archives mairie  -Sur le terrain	A1 2.5 : Ouvrir 55 km de pistes rurales et construire 25 km de route	Kompa Mékrou et Karimama Bogo-bogo Karimama	-Commune – Etat - Partenaires	-Les partenaires et l'état apportent leurs contre parties	X	X	X	X	X
	Projet 5 : Promotion de la culture du sport et loisirs	-01 centre de loisir est construit / an dans les arrondissements qui n'en dispose pas -Par an une compétition de ballet et de lutte traditionnelle est organisée -A partir de 2005 un forum sur les cultures locales est organisé tous les 2 ans -A partir de 2005 des émissions sur les cultures locales sont diffusées par la radio et la télévision nationale	-Archives mairie  -Sur le terrain  -Sur le terrain  -Sur le terrain  -Sur le terrain	A1 2.6 : Construire 04 centres de loisir  A1 7.1 : Organiser des compétitions de ballets et lutte traditionnelle  A1 7.2 : Organiser un forum sur la valorisation des cultures locales  A1 7.3 : Faire connaître les cultures locales au reste du monde	-Birni Lafia  -Bogo-bogo  Kompa  Monsey  Karimama	-Commune – Etat – Partenaires  Commune  Commune – Etat	-La TV nationale couvre entièrement le territoire et programme les émissions culturelles sportives de la localité -Diffusion d'émissions sur la culture locale par la radio locale		X	X	X	X
	Projet 6 : Amélioration du cadre de vie et de travail des fonctionnaires en service dans la commune	-Au moins 80% des agents sont bien logés d'ici l'an 2008 -D'ici 2006, tous les agents de l'état perçoivent leurs salaires à Karimama -Chaque année, dans chaque secteur, 01 agent reçoit une	Archives mairie  -Sur le terrain  -Sur le terrain  -Sur le terrain	-A1 3.2 : Faciliter aux agents l'accès à des logements décents grâce aux initiatives de la mairie et des populations A1 3.3 : Négocier auprès des structures compétentes la perception des salaires des agents sur place A1 3.4 : Primer les	Toute la commune  Karimama centre  Commune	CC – Etat et partenaires  -CC  -CC	Les opérateurs économiques investissent dans la réalisation des infrastructures immobilières		X	X	X	X
								X	X	X	X	X

		prime d'encouragement de la mairie		meilleurs agents -Réfectionner et équiper les bureaux de la mairie								
	Projet 7 : Aménagement du territoire	-Un (01) plan d'aménagement et d'urbanisme est élaboré d'ici fin 2006	Archives mairie	-Faire un relevé de l'état des lieux -Elaborer et mettre en œuvre un projet de lotissement -Aménager les couloirs de passage des animaux -Aménager les aires de pâturage -Négocier la mise en place du plan foncier rural -Rendre fonctionnel un comité d'urbanisme	Karimama centre  Toute la commune	Commune et partenaires		X	X	X	X	X
								X	X	X	X	X
								X	X			
								X	X			
								X	X	X		
								X	X	X		

Programme 2	Projets (Résultats)	Indicateur	Sources de Vérification	Activités	Localités	Acteurs / Responsables	Hypothèses/ suppositions	Période d'Exécution				
								Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V
<b>Développement de l'économie locale</b>	1- Promotion des cultures maraîchères dans la commune de Karimama	Tous les villages en bordure des cours d'eau pratiquent le maraîchage d'ici 2009	-Visites de terrains et observations Rapport	A1 : Faire une étude sur les cultures maraîchères A2 : Organiser et former les populations sur les techniques de maraîchage A3 : Approvisionner les maraîchers en matériel de production	Villages en bordure des cours d'eau	Personnes ressources + Population + MAEP Personnes ressources + Population + MAEP Mairie, maraichers		X				
	2- Promotion des cultures de maïs, de riz, d'arachide, de manioc	Les village (population) connaissent et exploitent à 60 % leurs potentiels agricoles d'ici 2007	Enquêtes de terrain et rapports	A4 : Faire une étude sur les filières A5 : Mettre en œuvre les résultats de l'étude notamment dans le domaine de la riziculture	Toute la commune pour maïs, manioc, courge et arachide -Riz pour les zones	Mairie + MAEP  Producteurs	Existence de débouchés sûrs -Voies de communication accessibles -Condition	X				
									X	X	X	X

	et de course				de bas fond et vallée		climatiques favorable						
	3- Promotion de l'élevage de bovin, petits ruminants oies canards pintades et poules	-D'ici 2008 les rendements en lait et en viande passent de 11 à 31 / j / vache et 60 à 70 % à l'abattage -Mortalité réduite de 25 % d'ici 2008	Visites de terrain observations Rapports	A6 : Réaliser l'étude sur la sélection massale A7 : Lutter contre les maladies animales A8 : Mettre en œuvre les résultats de l'étude A9 Susciter la création des coopératives en matière d'élevage /	Toute la commune  Toute la commune  Toute la commune	Mairie + MAEP + Producteurs  Mairie + MAEP + Producteurs  Mairie + MAEP + Producteurs	Existence de débouchés sûrs -Voies de communication accessibles -Condition climatiques favorable Transhumance maîtrisée	X  X	X  X	X  X	X  X	X  X	X  X
	4- Amélioration de la pêche et la pisciculture dans les étangs et trous à poissons	-D'ici 2009 la production halieutique a augmenté de 50 % dans les zones de pêche de la commune d'ici à 2007 tous les étangs piscicoles sont aménagés et le nombre de trous à poissons augmenté de 10 % / an	-Enquêtes de terrain Rapport	A10 : Aménager les étangs naturels A11 : Former et équiper à l'utilisation des étangs et trous à poissons A12 : Former et équiper sur les technique de pêche et pisciculture A13 : Mettre en place un comité de suivi des activités A14 : Former sur les techniques améliorées de traitement et conservation des produits de pêche A15 : Mettre en place un comité de suivi des activités de mareyage	Tous les villages en bordure des cours d'eau Tous les villages en bordure des cours d'eau Tous les villages en bordure des cours d'eau 1 arrondissement...	Mairie + MAEP + Producteurs Mairie + MAEP + Producteurs Mairie + MAEP + Producteurs Mairie + MAEP + Association nationale des mareyeurs (ANM/Bénin)	Existence de débouchés sûrs -Voies de communication accessibles -Condition climatiques favorable	X  X	X  X	X  X	X  X	X  X	X  X
	5- Valorisation des ressources accessibles du parc national W	-D'ici 2005 les ressources potentielles du parc sont connues -A partir de 2006 la commune le tire le maximum de profit	Rapports Reçus	A16 : Identifier les ressources accessibles A17 : Formaliser le cadre de concertation des acteurs pour mieux exploiter les ressources au profit de la commune	Toute la commune  Toute la commune	Mairie et CENAGREF  ECOPAS-PEGEI – Populations	Stabilité politique CENAGREF disponible  CENAGREF disponible	X  X					



				A 30 : Encourager la transformation des fruits de baobab A 31 : Encourager l'artisanat local (nattes, fauteuils traditionnels) A 32 : Aménager les marchés de poissons									
	7 : Restauration de la diversité biologique			A1 : Développer le CCC en gestion de l'environnement A2 : Identifier des sites et espèces de reboisement A3 : Reboiser les sites retenus A4 : Identifier et aménager les sites de tourisme de vision de la faune aviaire A5 : Mener des actions de sauvegarde (lutte contre les feux de brousse...)									

Programme 3	Projets (Résultats)	Indicateur	Sources de Vérification	Activités	Localités	Acteurs / Responsables	Hypothèses/suppositions	Période d'Exécution					
								Année I	Année II	Année III	Année IV	Année V	
Renforcement des capacités des structures locales	- Amélioration du système de communication (R 1 : Les blocages en communication sont levés) R 2 : Les populations participent	Temps et espace -D'ici 2006 les organes de gestion sont fonctionnels -D'ici 2005 les comités de gestion fonctionnels -Une OSC est dynamisée par secteur d'ici 2006 -Les points périodiques d'exécution du	-Les organes existent et fonctionnent  -Les organes existent et fonctionnent  (Les P.V de réunion,	A0 : Elaborer un plan de communication pour la commune et les structures	Commune	Conseil communal A1 A0 A3 A4	- Disponibilité des partenaires		X	X	X	X	X
				A1 : Exécuter le plan de communication de la commune	Commune		X	X	X	X	X		
				A2 : Créer un cadre formel de concertation entre la mairie et les autres structures	Commune	- Responsables structures locales A1 A2	X	X	X	X	X		
				A3 : Négocier la couverture téléphonique	Commune	-ONG, partenaires A1 A2 A4	-Bon fonctionnement	X	X	X	X	X	

	<p>aux activités de développement communautaire Mobilisation des ressources financières (R3 : Les ressources sont générées par les OSC) (R4 : Le savoir faire et l'expertise des OSC sont assurés)</p>	<p>budget sont faits et communiqués aux populations -Un plan de communication de la commune existe avant 2005 -A partir de 2005 le plan de communication est exécuté avec les structures locales -D'ici 2005 un cadre de concertation est créé entre les structures locales -Toutes les contribution des populations à la mise en œuvre des projets sont mobilisées à temps d'ici 2005 -D'ici 2007 55 % du budget communal de fonctionnement est constitué par les ressources communales -Le niveau des activités de production des femmes a augmenté de 25 % les structures locales</p>	<p>rapport compte rendu)</p>	<p>de la commune</p> <p>A4 : Former les structures (surtout de femmes) en organisation et gestion</p> <p>A5 : Sensibiliser les populations à la mobilisation de leur contre partie dans la mise en œuvre des projets</p>	Commune	<p>A0 Conseil</p> <p>-ONG, A6 A7 A8 A10 / Partenaires</p>	<p>ent au sein du conseil communal</p> <p>- Disponibilité des partenaires</p>									
			<p>Rapport d'exécution du budget</p>	<p>A6 : Sensibiliser les populations sur le paiement des taxes et impôts</p>		<p>- Responsables structures A6, A5</p>										
			<p>Rapport financier</p>	<p>A7 : Former les OSC en Technique de négociation et de prise d'initiatives</p>												
			<p>Compte administratif</p>	<p>A8 : Former les OSC, les Agents de la mairie et les élus locaux en savoir faire</p>												
			<p>Compte d'exploitation</p>													



**PLANIFICATION FINANCIERE ET  
SCHEMA DE FINANCEMENT**

## **C- Planification Financière du PDC- Karimama 2005-2009**

### **1- Planification financière**

Le coût global des programmes et projets pour la mise en œuvre du PDC s'élève à un montant de **Quatre milliards cinq cent soixante millions six cent cinquante sept mille cinq cent**  
**( 4.560 657 500 ) Fcfa.**

### **2- Schéma de financement**

Le schéma de financement est la répartition des ressources à mobiliser entre la mairie et ses différents partenaires .

**( Voir tableaux ci-dessous)**

**CADRE INSTITUTIONNEL ET  
STRATEGIES DE MISE EN OEUVRE  
DU PDC**

### III STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE

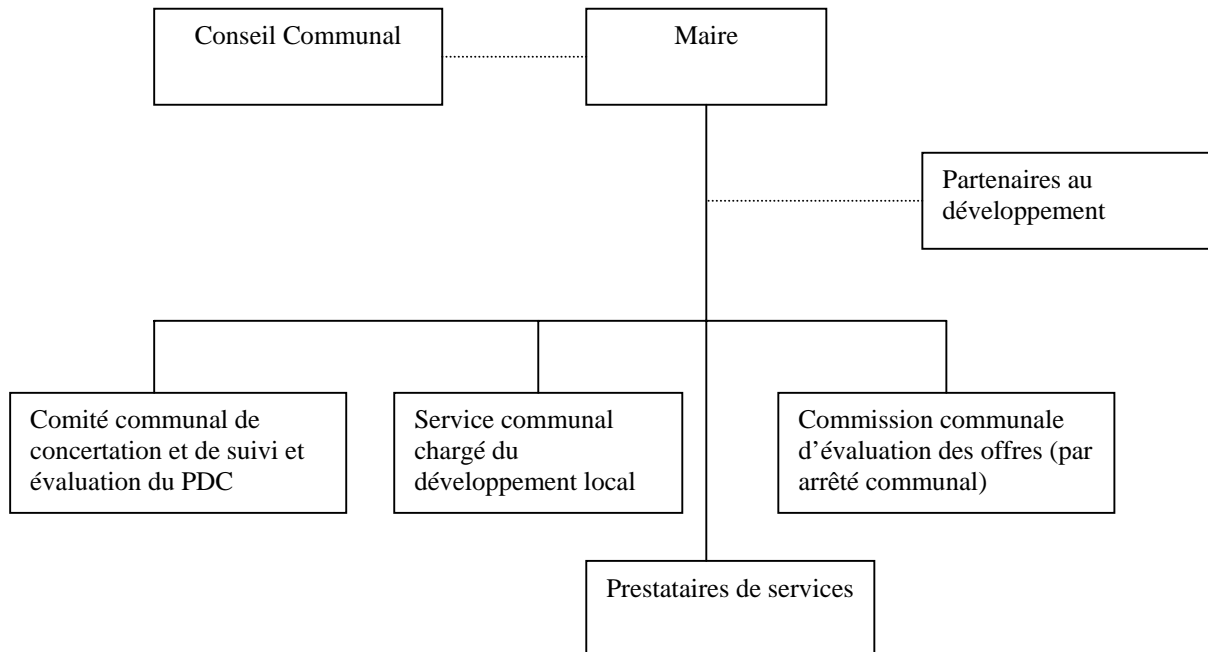
Après la validation et l'adoption du PDC, le conseil communal, en harmonie avec les orientations nationales et l'article 84 de la loi du 15 janvier 1999 a le devoir de le mettre en œuvre. Pour ce faire, la mise en place d'un mécanisme juridique et institutionnel pour un bon pilotage des actions programmées d'une part et développer d'autre part, des stratégies de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre du PDC s'avère indispensable. La réussite de tout ce qui précède est subordonnée à la vulgarisation du plan pour son appropriation par la population de Karimama, la société civile et tout autre acteur pouvant contribuer à la mise en œuvre.

#### A CADRE INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE

La mise en œuvre du PDC de Karimama nécessite pour sa réussite la mise en place d'un cadre institutionnel approprié. Les acteurs qui composent ce cadre institutionnel sont :

- le Conseil Communal avec à sa tête le Maire
- les services de la Mairie
- les services déconcentrés de l'Etat
- les organisations de la société civile (OP, diverses associations, GF, divers comités, etc.)
- les prestataires de services (bureaux d'études, entreprises, etc.)
- les partenaires au développement (projets, ONG, bailleurs de fonds)

Le dispositif institutionnel proposé pour la mise en œuvre du PDC est schématisé comme suit :



..... Liens fonctionnels

———— Liens hiérarchiques

Il appartient au Maire de définir les modalités de fonctionnement du cadre institutionnel ainsi schématisé.

La composition, les tâches et les responsabilités de chacun des acteurs de ce dispositif institutionnel sont consignées dans le tableau ci-après

ACTEURS	COMPOSITION	TACHES ET RESPONSABILITES
Maire / Conseil Communal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseillers communaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le rôle de Maître d'ouvrage</li> <li>- Faire le lobbying et le plaider</li> <li>- Rechercher le financement</li> <li>- Signer les accords, conventions et contrats</li> <li>- Attribuer les marchés</li> <li>- Prendre des décisions par rapport à l'exécution et le S&amp;E des actions</li> </ul>
Comité communal de concertation et de suivi et évaluation du PDC (30 membres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maire, Conseillers communaux (09)</li> <li>- Représentants des services déconcentrés de l'Etat (08)</li> <li>- Représentants des organisations de la société civile (10)</li> <li>- Intervenants (à inviter)</li> <li>- personnalités (03)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner la réalisation des actions prévues dans le PDC</li> <li>- Suivre et évaluer périodiquement la mise en œuvre du PDC</li> <li>- Elaborer les tranches annuelles du PDC à soumettre au Conseil Communal</li> <li>- Faire des propositions de décisions à l'endroit du Conseil Communal</li> </ul>
Service communal chargé du développement local	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service communal à créer et pourvoir en ressources humaines par le Maire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer les dossiers de projets</li> <li>- Elaborer les termes de références et dossiers d'appel d'offres</li> <li>- Veiller aux procédures de décaissement</li> <li>- Suivre la réalisation des ouvrages</li> <li>- Veiller au respect des délais d'exécution des travaux (arrêté communal)</li> </ul>
Commission communale d'évaluation des offres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Adjoint au Maire</li> <li>- 2 Conseillers communaux</li> <li>- Receveur Percepteur</li> <li>- Personnes qualifiées (à déterminer par le Maire ; cf. article 126 de la loi N°97-029 du 15 janvier 1999)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réceptionner les dossiers de soumission</li> <li>- Evaluer les offres</li> <li>- Donner des avis au Maire sur l'attribution des marchés</li> </ul>
Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets</li> <li>- ONG</li> <li>- Opérateurs privés</li> <li>- Organisations paysannes</li> <li>- Autres bailleurs de fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer au financement à la mise en œuvre des actions de développement</li> <li>- Appuyer les actions pour la mise en œuvre du PDC</li> <li>- Participer à la définition des orientations</li> <li>- Contribuer au suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDC</li> <li>- Participer à la programmation des activités envisagées par le PDC</li> </ul>
Prestataires de services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureaux d'études</li> <li>- Entreprises,</li> <li>- ONG</li> <li>- Associations...etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prêter des services dans divers domaines :</li> <li>- Etudes</li> <li>- Analyses</li> <li>- Conseils et plaidoyers</li> <li>- Contrôle technique</li> <li>- Maîtrise d'œuvre</li> <li>- Réalisation</li> </ul>

## **B- COMMUNICATION :**

Les textes sur la décentralisation reconnaissent aux citoyens, le droit à l'information sur la gestion des affaires de la cité. Ainsi, le législateur a prévu des dispositions pour une meilleure circulation de l'information . Il est donc important qu'une stratégie de communication soit élaborée de façon participative afin de garantir l'accès à l'information à tous les citoyens de la commune. Le conseil communal a donc l'obligation de rendre compte périodiquement aux populations de toutes les actions de développement et de ce fait, la mise en œuvre du PDC.

Les moyens suivants peuvent être utilisés pour rendre efficace cette communication :

- au niveau de la mairie : mise en place d'un service de communication doté de ressources convenables, réunions, contacts, notes de services, radio, lettres etc...
- au niveau de l'Etat et autres partenaires : contact, correspondances, utilisation de canaux et supports adaptés, plan d'action opérationnelle etc...

## **C- SUIVI ET EVALUATION**

Le suivi & évaluation de la mise en œuvre du PDC incombe entièrement au conseil communal de concertation et de suivi et évaluation du PDC installé par le Maire et dont il assure la présidence. Ce comité se réunira une fois par bimestre.

Le suivi & évaluation s'appuiera essentiellement sur les indicateurs définis dans le cadre logique du PDC.

Toutefois, certains aspects importants ne doivent pas être occultés et doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit notamment de :

- a- **Genre** : étant donné que les besoins pratiques et stratégiques des hommes et des femmes sont différents et parfois divergents, l'on doit en tenir compte dans les processus de prise de décisions et dans la mise en œuvre des actions afin que les écarts entre hommes et femmes en termes d'accès/contrôle au/sur les ressources et bénéfiques qui fragilisent déjà la position de la femme ne l'aggravent ;
- b- **Environnement** : dans quelle mesure les actions entreprises n'hypothèquent pas la vie des générations futures, mais conservent et protègent plutôt l'environnement. A-t-on mis en œuvre des mesures d'accompagnement appropriées pour atténuer les effets néfastes des actions qui portent atteinte à la sauvegarde de l'environnement ;
- c- **Durabilité** : dans quelle mesure les réalisations faites ont pris en compte autant que possible la capacité d'autofinancement des coûts de fonctionnement, d'entretien et de maintenance ou d'exploitation optimale des possibilités existantes. Dans quelle mesure la mobilisation des ressources endogènes permettra plus ou moins de rendre durable l'utilisation des équipements socio-communautaires par les générations actuelle (et future) ;
- d- **Justice sociale** : dans quelle mesure a-t-on veillé à ce que les actions entreprises favorisent la majorité des populations et surtout les plus pauvres, plutôt qu'une poignée de décideurs et de manipulateurs ; l'on doit veiller à la

mise en œuvre des actions à ne pas agrandir l'écart entre les couches riches et les couches pauvres : la transparence a-t-elle été de mise ?

- e- **Participation** : dans quelle mesure les différentes composantes de la population ont participé effectivement à toutes les étapes des processus de mise en œuvre des actions entreprises en vue de bien les comprendre et de se les approprier. Ceci pourrait se mesurer par exemple par la réduction de la réticence des contribuables à payer les impôts et taxes ;
- f- **Impact par rapport à la réduction de la pauvreté** : la mise en œuvre des actions a-t-elle contribué réellement à réduire la souffrance des populations ? Les actions entreprises ont-elles eu un impact positif visible sur le mieux être des populations ?

Telles sont quelques questions auxquelles les membres du comité communal de concertation et de suivi et évaluation du PDC doivent apporter des réponses lors des sessions bimestrielles qu'ils se proposent de tenir.

### **D- Analyse des risques éventuels**

- Qualité des membres du comité de concertation (Composition du conseil communal : majorité à géométrie variable, qualité intellectuelle des élus locaux, l'ouverture d'esprit du Maire et des personnes associées) ;
- Est ce que toutes les compétences (morales, intellectuelles et autres) font partie du comité ?
- l'engagement des acteurs (problème par rapport à l'intérêt public)
- Quelles sont les causes et les solutions du faible engagement ?
- la mauvaise interprétation de l'islam (genre)
- Le créneau de l'utilisation de la religion est-il positif ou négatif en terme de résultats ?
- la faible implication des femmes dans les prises de décision selon les matières
  - changement de mentalité dans le domaine de l'environnement
  - persistance du droit coutumier ancestral par rapport à la terre ;
  - accroissement tension éleveurs/agriculteurs suite à la réduction des zones de pâturage
  - le coût de location des terrains aménagés peut exclure les pauvres
  - la non prise en compte de la capacité des acteurs
  - faible capacité financière et de fonctionnement de la Commune
  - l'inexistence d'une banque commerciale dans le département
  - Absence de cadre de coopération inter-communal
  - Absence de cadre juridique lié à l'implication de la société civile à la gestion des commune
  - Résistance des populations à la participation aux affaires de la commune
  - La non maîtrises des textes sur la décentralisation par les élus locaux
  - Certaines taxes à prélever par les communes ne sont pas clarifiées
  - Méconnaissance des populations sur les enjeux de la décentralisation
  - Surpolitisation des acteurs
  - L'introduction des nouvelles taxes

**SCHEMA DE FINANCEMENT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE KARIMAMA (2005-2009)**

PROGRAMMES	PROJETS	FINANCEMENT												
		MAIRIE			POPULATIONS			ETAT			PARTENAIRES AU			TOTAL
		Mode	%	Montant	Mode	%	Montant	Mode	%	Montant	Mode	%	Montant	
<b>Programme I</b>	Projet I	Subv.	15%	44 936 250	Part. Fin./phys..	10%	29 957 500	Subv.	10%	29 957 500	ANR/don/p rêt	65%	194 723 750	299 575 000
	Projet II	Subv.	15%	20 205 000	Part. fin./phys.	5%	6 735 000	Subv.	10%	13 470 000	ANR/don/p rêt	75%	101 025 000	134 700 000
	Projet III	Subv.	15%	62 325 000	Part. fin./phys.	10%	41 550 000	Subv.	10%	41 550 000	ANR/prêt/d on	65%	270 075 000	415 500 000
	Projet IV	Subv.	10%	30 607 000	Part. Fin./phys..	5%	15 303 500	Subv.	20%	61 214 000	ANR/don/p rêt	65%	198 945 500	306 070 000
	Projet V	Subv.	30%	11 550 000	Part. fin./phys.	15%	5 775 000	Subv.	10%	3 850 000	ANR/don/p rêt	45%	17 325 000	38 500 000
	ProjetVI	Subv.	20%	20 150 000	Part. fin./phys.	5%	5 037 500	Subv.	50%	50 375 000	ANR/prêt/d on	25%	25 187 500	100 750 000
	Projet VII	Subv.	15%	7 014 375	Part. Fin./phys.	5%	2 338 125	Subv.	50%	23 381 250	ANR/prêt/d on	40%	18 705 000	46 762 500
<b>TOTAL: P I</b>	-	-	-	<b>196 787 625</b>	-	-	<b>106 696 625</b>	-	-	<b>223 797 750</b>	-	-	<b>825 986 750</b>	<b>1 341 857 500</b>
<b>Programme II</b>	Projet I	Subv.	15%	33 435 000	Part. Fin./phys..	5%	11 145 000	Subv.	40%	89 160 000	ANR/prêt/d on	40%	89 160 000	222 900 000
	Projet II	Subv.	10%	122 940 000	Part. fin./phys.	5%	61 470 000	Subv.	40%	491 760 000	ANR/prêt/d on	45%	553 230 000	1 229 400 000
	Projet III	Subv.	20%	30 920 000	Part. fin./phys.	5%	7 730 000	Subv.	40%	61 840 000	ANR/don/d on	35%	54 110 000	154 600 000
	Projet IV	Subv.	25%	77 925 000	Part. Fin./phys..	5%	15 585 000	Subv.	30%	93 510 000	ANR/prêt/d on	40%	124 680 000	311 700 000
	Projet V	Subv.	20%	9 370 000	Part. fin./phys.	0%	0	Subv.	30%	14 055 000	ANR/prêt/d on	50%	23 425 000	46 850 000
	Projet IV	Subv.	25%	241 775 000	Part. fin./phys.	10%	96 710 000	Subv.	30%	290 130 000	ANR/don/d on	35%	338 485 000	967 100 000
<b>TOTAL: P II</b>	-	-	-	<b>516 365 000</b>	-	-	<b>192 640 000</b>	-	-	<b>1 040 455 000</b>	-	-	<b>1 183 090 000</b>	<b>2 932 550 000</b>
<b>Programme III</b>	Projet I	Subv.	15%	1 755 000	Part. Fin./phys..	5%	585 000	Subv.	40%	4 680 000	ANR/don/p rêt	40%	4 680 000	11 700 000
	Projet II	Subv.	50%	9 750 000	Part. fin./phys.	10%	1 950 000	Subv.	10%	1 950 000	ANR/don/p rêt	30%	5 850 000	19 500 000
<b>TOTAL: P III</b>	-	-	-	<b>11 505 000</b>	-	-	<b>2 535 000</b>	-	-	<b>6 630 000</b>	-	-	<b>10 530 000</b>	<b>31 200 000</b>
<b>TOTAL GLOBAL</b>	-	-	-	<b>724 657 625</b>	-	-	<b>301 871 625</b>	-	-	<b>1 270 882 750</b>	-	-	<b>2 019 606 750</b>	<b>4 305 607 500</b>